

EN PLUSIEURS ACTES

LA

COMEDIE INFERNALE

OU

CONJURATION LIBERALE AUX ENFERS

PAR

UN ILLUMINE

MONTREAL

IMPRIMERIE DU "FRANC-PARLEUR," 9, RUE SAINTE-THERESE

Ancienne place autrefois occupée par le *Pays*

1871

AUX CATHOLIQUES DU CANADA.

Mes bien Chers Frères,

Réjouissons-nous ! Une grande lumière est descendue sur mon humble village, et du fond de ma modeste chaumière, j'en ai été tout *illuminé*.

J'ai vu l'Eglise menacée et la Patrie en péril par une trame infernale.

J'ai écrit ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu et ce que j'ai compris des secrets desseins des démons !

Encore sous l'impression douloureuse de ces navrantes visions, j'ai entendu une voix mystérieuse qui disait : “ *Malheur à celui qui gardera captives la lumière et la vérité !* ”

Longtemps j'ai feint de ne pas comprendre cet avertissement : j'avais peur des terribles révélations qui m'avaient été faites : je craignais de produire un grand scandale en les publiant !

Cependant la mystérieuse voix ne cessait de se faire entendre !

Chaque jour ses accents devinrent plus impérieux !

“ Ne crains rien, me disait-elle sans cesse, depuis longtemps le mal travaille dans l'ombre ; il est temps de le dévoiler ; les ennemis du Syllabus et de l'*autorité épiscopale* vivent de mensonge ou d'ignorance ; et le public est trompé, odieusement trompé : Parle ! Livre à la publicité la *Conjuration* dont tu as été le témoin : s'il y a scandale, ce sera un scandale nécessaire ; il éclairera le public et rétablira la vérité : *Il est nécessaire que le scandale arrive !*”

Oui, me disais-je, *il est nécessaire que le scandale arrive, mais malheur à celui par qui il arrive.*

Et la voix de répondre : Malheur aux *scribes* et aux *pharisiens*, les auteurs du scandale, et gloire, honneur au Christ qui les démasque et les fait connaître tels qu'ils sont.

Jésus-Christ est venu nous enseigner ce qu'il fallait faire ; or, il n'a pas craint de dévoiler la perfidie et l'hypocrisie ; tu ne peux donc mieux faire que de l'imiter.

Vaincu enfin par cette voix, qui était celle de ma conscience, je publie ce que j'ai vu, entendu, compris, comme je l'ai compris, entendu et vu !

Comme les démons n'ont pas cité leurs autorités, j'ai dû, afin de reproduire fidèlement, ne mentionner moi-même aucun des auteurs où ils se sont informés et renseignés.

Si le public le désire, je lui mettrai, un jour ou l'autre, les pièces justificatives sous les yeux.

Puissent les *infortunés égarés* être instruits par cette merveilleuse publication. Puissent ils revenir au bon sens, à la lumière, et cesser l'indigne rôle qu'ils jouent, *bien innocemment* sans doute, en Canada, dans l'Eglise, dans la politique et dans la presse.

UN ILLUMINÉ.

En mon Village, ce 2 Novembre 1871.

Personnages.

LUCIFER,.....	PRINCE DES DÉMONS.
BELZEBUTH,.....	PRINCE DES SÉRAPHINS.
LEVIATHAN,.....	PRINCE DES CHÉRUBINS.
ASTAROTH,.....	PRINCE DES TRÔNES.
BABEL,	PRINCE DES VERTUS.
CARREAU,	PRINCE DES PUISSANCES.
BELIAL,.....	PRINCE DES PRINCIPAUTÉS.
OLIVOR,	PRINCE DES ARCHANGES.
BAALBERITH,	PRINCE DES ANGES.
AXAPHAT,.....	GÉNÉRAL DES TRÔNES.
FUME-BOUCHE,.....	LIEUTENANT DES PUISSANCES.
PERRIER,	DUC DES EMPIRES.
BELIAS,.....	AMIRAL DES VERTUS.
ROSIER.....	GÉNÉRAL DES PRINCIPAUTÉS.
BAAL,.....	VIEUX CHEF RETIRÉ DU SERVICE.

COMEDIE INFERNALE

OU

CONJURATION LIBÉRALE AUX ENFERS

PREMIER ACTE

La scène se passe le 1er Décembre 1870 dans la salle d'audience du Palais Pandæmonium, forteresse de Satan, entre deux gorges profondes et au midi de l'Enfer.

SCENE I.

Lucifer assis sur son trône, Astaroth, Belzebuth, Belial.

ASTAROTH s'adressant à Lucifer.

Prince du sombre asile, ce jour sera pour tes fidèles sujets, un jour d'ineffable bonheur.

Pour célébrer tes récents triomphes sur l'Eglise, les légions infernales viendront déposer à tes pieds leurs hommages et feront retentir ces voûtes séculaires de leurs chants d'allégresse.

LUCIFER.

Je comprends, Astaroth, cet élan d'enthousiasme qu'éprouve l'enfer, et qui se trahit déjà par ta bouche.

Après une lutte acharnée et de plusieurs siècles, l'Europe

vient de prendre enfin définitivement le chemin de la damnation.

Ses gouvernements impies, sa science athée, ses populations ouvrières déchristianisées, la France déchue, Rome pontificale tombée, la Révolution partout triomphante, voilà, certes, plus qu'il n'en faut pour perdre à jamais cette grande contrée.

Cependant, nous ne devons pas l'oublier, le Verbe Eternel, s'il maudit l'Europe en se retirant, ira ailleurs moissonner des élus, et, tout en nous livrant à la joie du moment, nous ne devons pas oublier que le combat n'est que transporté, et qu'il faut, à tout prix, empêcher d'autres nations de servir notre redoutable ennemi.

BELIAL.

C'est la sagesse même qui parle par ta bouche, puissant monarque. Toujours, notre ennemi s'est ménagé d'innombrables forteresses où il se retranche.

A l'origine des temps, nous l'avons chassé de l'Asie et il s'est réfugié en Afrique; nous n'avons pas achevé la conquête de ce dernier pays qu'il possédait déjà l'Europe. Que l'Europe lui manque aujourd'hui, et nous verrons son étendard flotter sur des peuples nouveaux.

LUCIFER.

Et, dans quelque lieu qu'il aille, il doit trouver que l'enfer est resté fidèle à ses traditions de haine.

BELZEBUTH.

Nos craintes sont légitimes.

Il y a par delà l'Atlantique, un continent immense où des peuples nombreux s'élèvent pour glorifier l'Eternel.

ASTAROTH.

Qui te l'a dit ?

BELZEBUTH.

Un jour que, triste et découragé, je voltigeais au-dessus de Rome, la voix de Pie IX frappa mon oreille. Je m'appro-

chai autant que possible, et je vis des enfants valeureux accourus pour défendre l'immortel Pontife ; ils étaient là, près de lui, attentifs et émus.

LUCIFER.

Que leur disait-il ?

BELZEBUTH.

Bien des choses. Il leur parlait de son siège menacé, de la société en péril, du mal, de l'erreur, etc. Mais ce que je n'oublierai jamais, c'est qu'il leur annonça que le salut de la Papauté devait venir de l'Amérique, d'où ces jeunes soldats arrivaient.

BELIAL.

Il a dit cela ?

BELZEBUTH.

Oui ! Et, pris de vertige et de rage, d'un vol rapide je parcours la terre en tous sens : après bien des fatigues je découvre l'Amérique, je la vois couverte de peuples nombreux et d'une multitude de villes superbes ; mais voilà que tout à coup du sommet des coupoles et des clochers rayonnants brille à mes yeux le signe du salut.

Aussitôt, frappé comme de la foudre, je tombe évanoui sur le sol maudit.

Tous.

Malédiction !!!

BELIAL

Etrange puissance du signe rédempteur, ne voilà-t-il pas, qu'après dix neuf siècles, il nous cause encore les mêmes terreurs qu'au jour où il servait au salut du genre humain. Mais reprends, Belzebuth, ton intéressant récit, et dis-nous ce que tu sais de ces peuples de la jeune Amérique.

BELZEBUTH.

Je comprends votre impatience, aussi, passant sous silence les incidents divers de mon long voyage, j'arrive de suite au point principal.

Sur les rives fécondes d'un fleuve majestueux, s'est élevé un peuple catholique.

Son origine miraculeuse, son histoire grandiose, son site prodigieux et ses ressources infinies font pressentir qu'un jour, il marchera glorieusement à l'avant-garde de la civilisation américaine et catholique.

ASTAROTH.

Le nom de ce peuple ?

LUCIFER.

C'est le peuple Canadien que je connais depuis son origine. Pour le créer, Dieu a pris ce qu'il y avait de plus pur et de plus noble.

C'est la race de St. Louis, alors qu'elle était véritablement catholique, qu'il a choisi pour cette création.

Le sang des martyrs a inondé cette terre, et toujours, en dépit de mes stratagèmes, le peuple canadien a glorifié le Seigneur.

Il est vrai qu'il y a près de vingt ans, j'ai chargé Carreau, prince des puissances, de ruses spéciales qui ont plus ou moins réussi..... Mais, à propos, la fête d'aujourd'hui doit l'avoir conduit aux enfers.

Va, Astaroth, dire au *Péché*, notre portier, que dès que Carreau entrera, il l'avertisse de venir ici immédiatement.

(Astaroth salue respectueusement et sort.)

SCENE II.

Les mêmes excepté Astaroth.

BELZEBUTH.

Prince, j'ai vu de près l'œuvre de Carreau sans pourtant avoir été reconnu de lui : une année d'étude du peuple Canadien m'a révélé bien des choses, et je dois rendre hommage à Carreau, car il déploie un zèle magnifique. Cependant, s'il m'est permis de dire toute ma pensée, j'avouerais

qu'il fait trop pour l'impiété ouverte qui, ne peut avoir prise sur un peuple aussi profondément religieux.

BELIAL.

La remarque de Belzebuth n'est pas sans lumière. Il en est de certains peuples comme des religieux : le seul moyen de les perdre est de les égarer, de les illusionner, en les conduisant dans des voies bonnes en apparence et erronées dans le fond.

LUCIFER.

Oui, souvent j'ai dû moi-même me transformer en ange de lumière et conseiller des bonnes œuvres pour fourvoyer les consciences.

BETZERUTH.

D'ailleurs l'impiété a fait son temps et l'hérésie est usée. Nous avons attaqué le symbole chrétien article par article.

En étudiant les grandes erreurs, on voit que chacune est venue en son temps ébranler l'édifice de la foi.

Après avoir nié dans ces derniers temps par le protestantisme, l'Eglise Catholique, la communion des Saints et la rémission des péchés, nous avons, à l'aide du matérialisme, nié la résurrection de la chair et la vie éternelle. Eh bien ! toutes ces erreurs ont été combattues ; elle n'ont plus de force assez pour conquérir des peuples, et leur influence ne s'exerce plus que sur des individus isolés.

LUCIFER.

Voilà pourquoi j'ai inventé de nouvelles erreurs, non plus directement contre le symbole des Apôtres, mais contre certaines vérités fondamentales de la foi, que le symbole ne nomme pas ouvertement, et qu'il contient cependant indirectement.

C'est ainsi que j'ai demandé et obtenu des églises gallicanes et des gouvernements libéraux.

BELIAL.

Revêtus de la mitre, recouverts du manteau de la religion, le libéralisme et le gallicanisme ont eu accès partout.

Ceux qui le professent, dorment dans une pieuse illusion ; ils croient servir l'Eglise en niant son autorité, sa suprématie et ses droits sur l'Etat. Les populations catholiques donnent d'autant plus facilement dans ces pièges, qu'elles y sont invitées par des hommes plus religieux.

BELZEBUTH.

Sans compter les divisions qui surgissent au milieu des catholiques à cause même de ces doctrines.

ASTAROTH, entrant.

Prince, Carreau n'est pas encore arrivé. Dès qu'il sera de retour, le Péché lui communiquera vos ordres.

LUCIFER.

C'est bien. Maintenant je passe dans mon cabinet privé. Dès que Carreau sera de retour, avertissez moi.

(*Il sort.*)

SCENE III.

Les précédents, excepté Lucifer.

BELIAL,

Belzebuth, puisque tu as séjourné toute une année en Canada, tu dois connaître assez l'état de ce pays.

Dis nous donc ce que tu sais.

BELZEBUTH.

Volontiers. D'abord c'est un pays tout catholique et tout dévoué au Pape.

Ces jeunes gens que j'ai vu à Rome étaient des Zouaves Canadiens.

ASTAROTH.

Mauvais signe !

BELIAL.

Très mauvais !

BELZEBUTH.

Cependant il ne faut pas désespérer. Carreau y gagne du terrain.

Lucifer, voyant que l'impiété ne prenait pas en Canada, puisque l'Institut Canadien, malgré l'habileté des Dessaulles, des Doutre, des Lanctot et de plusieurs célébrités semblables, n'a pu attirer dans son sein que des âmes perdues par anticipation, a conseillé à Carreau de négliger un peu la grosse artillerie, et d'attaquer avec l'infanterie légère, c'est-à-dire avec le libéralisme catholique.

ASTAROTH.

Comment s'y est-il pris ?

BETZEBUTH.

Tu vas voir. Il y a en Canada une grande ville, et dans cette ville une seule paroisse, un seul curé.

BELIAL.

Quelle est la population de cette ville ?

BELZEBUTH.

Montréal compte 160,000 âmes.

ASTAROTH.

Et il n'y a qu'un seul curé ? Ce n'est pas possible.

BELZEBUTH.

Il y en a plus aujourd'hui. En attendant, Montréal il y a six ans n'avait qu'un seul curé. A Rome on a dit à l'évêque de Montréal, il faut diviser votre ville en plusieurs paroisses : le Concile de Trente vous en fait un devoir.

L'Evêque a répondu qu'il sentait bien depuis longtemps la nécessité de cette mesure, et que cependant il présentait de grandes difficultés à l'exécuter.

Les Messieurs de S. S., ajouta-t-il, se prétendent curés perpétuels de la ville, et ils ne voudront pas.

D'ailleurs ces Messieurs ont toujours été opposés à l'au-

torité épiscopale : depuis Mgr. de Laval jusqu'à moi, tous les Evêques ont eu à lutter avec eux.

N'importe, a-t-on dit à Rome, faites votre devoir, démembrer la paroisse Notre-Dame.

L'Evêque se mit en devoir d'obéir ; cependant, prévoyant une sérieuse opposition de la part des MM. de S. S. que j'appellerai désormais les *Curés perpétuels*, il voulut les avertir de ce qui allait se faire.

ASTAROTH.

Se sont-ils entendus ?

BELZEBUTH.

Oui, et le 22 Décembre 1865 un décret de la S. Congrégation, décret basé sur un accord mutuel de l'Evêque et des Curés perpétuels, reconnaissait à l'Evêque son droit de démembrer la paroisse Notre-Dame.

BELIAL.

Les Curés perpétuels se soumirent.

BELZEBUTH.

De la soumission chez les gallicans, allons donc ! L'Evêque de Montréal, croyant à la sincérité des Curés perpétuels et voulant leur donner des preuves non équivoques du bon esprit qui l'animait, écrivit au Supérieur des Curés perpétuels lui demandant de soumettre un plan de démembrement.

ASTAROTH.

Quoi ! l'Evêque a poussé jusque-là la condescendance ?

BELZEBUTH.

Sans doute. C'est le 13 Avril 1866 qu'en écrivant au Supérieur il lui disait entr'autres choses : " Veuillez me dire s'il vous serait possible de proposer un plan de démembrement de la paroisse de Montréal, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour l'opérer, de manière à satisfaire les besoins des fidèles."

BELIAL.

Quelle réponse reçut-il ?

BELZEBUTH.

Le 17 du même mois, le Supérieur répondit à l'Evêque : " S'il s'agit de démembrement proprement dit, le Séminaire ne voit dans cette question qu'une source de troubles, de dissensions, de difficultés énormes, peut-être insurmontables, et il ne saurait proposer aucun plan de division."

BELIAL.

L'Evêque s'est trouvé embarrassé, je suppose ?

BELZEBUTH.

Il a fait son devoir : il a démembré la paroisse. Aussitôt les Curés perpétuels ont protesté sur place et à Rome.

Ils ont soulevé tous les préjugés possibles.

Ils ont dit : *L'Evêque veut nous dépouiller, il veut nous ruiner.*

Toutes choses malheureusement fausses, car l'Evêque avait même sacrifié son droit de surveillance sur l'administration des biens des Curés perpétuels.

BELIAL.

Les Curés perpétuels n'ont pas pu insinuer que l'Evêque voulait les dépouiller.

BELZEBUTH.

Ce que j'avance est véritable. Il n'est pas rare d'entendre à Montréal, des gens bien posés, des dames mêmes affirmer ces étrangetés.

Tout dernièrement encore, j'ai entendu des personnes dire : *Il paraît que l'Evêque recommence son train, et veut absolument se rendre maître des biens des Curés perpétuels.*

BELIAL.

Mais que sont donc ces prêtres ?

BELZEBUTH.

Plusieurs, je dirai même la plus grande partie sont de saints prêtres, très zélés, et qui ne prennent aucune part active dans cette affaire.

Ce sont les chefs, et deux ou trois entêtés, qui font tout ce scandale.

Aussi, quand je parle, ou qui que ce soit d'entre nous parle des Curés perpétuels, il ne faut pas entendre par là tous les MM. de S. S., mais leurs supérieurs et quelques autres exceptions.

BELIAL.

Je saurai à l'avenir faire cette distinction. Pourtant je ne conçois pas que ce petit nombre renfermé dans l'appellation de *Curés perpétuels* puisse être animé d'assez de mauvaise foi, pour se rendre coupable de toutes ces indignités.

BELZEBUTH.

As-tu perdu de vue que je suis à te raconter l'œuvre de Carreau ?

BELIAL.

En effet je comprends tout maintenant.

BELZEBUTH.

Carreau s'est dit : Les Curés perpétuels sont riches, puissants, ils ont des amis politiques, je vais leur faire faire une opposition à l'Evêque.

Et afin de mieux réussir il se mit à étudier les lois civiles, les titres des MM., de S. S.

Or, il trouva dans les lois certaines ambiguïtés qui pouvaient s'interpréter contre la division des paroisses, et dans les titres des MM. de S. S. plusieurs choses analogues.

Son affaire était belle : aussi fit-il faire protêt sur protêt.

BELIAL.

Quels protêts ? Voyons, entre dans les détails, et conte nous cela au long.

BELZEBUTH.

D'abord, comme je viens de vous le dire, les MM. de S. S. se prétendent curés perpétuels de Montréal, laquelle ville, selon eux, ne doit former qu'une seule paroisse.

Voilà déjà matière à protêt n'est-ce pas ?

BELIAL.

C'est selon.

BELZEBUTH.

Les Curés perpétuels ont dit : Nous tenons ces droits de M. Olier et d'un Evêque.

Toutefois ils se sont bien gardés d'ajouter que lors de ces privilèges, M. Olier lui-même avait déclaré que l'érection de plusieurs autres paroisses deviendrait nécessaire avec le temps.

BELIAL.

Je suppose que leurs arguments n'ont pas été d'une grande force à Rome.

BELZEBUTH.

Non ! on leur a dit que ni M. Olier, ni un évêque, ni autre, n'avait le droit de faire des lois contraires aux Conciles généraux, et que le *mouvement perpétuel* n'était pas encore trouvé.

ASTAROTH.

Et alors.

BEEZEBUTH.

Alors, les Curés perpétuels ont protesté, disant : nous sommes institués pour vivre de la vie commune, si la ville est divisée il faudra nous morceler et former plusieurs maisons séparées : c'est contraire au but de notre société ; nous sommes Séminaristes.

ASTAROTH.

C'était fort.

BELZEBUTH.

Tu te trompes. Si vous êtes des Séminhairistes, leur répondit-on, si vous devez vivre de la vie de communauté, vous êtes peu faits pour le ministère paroissial et vous avez doublement tort de vouloir être Curés perpétuels.

Et encore : dans une ville aussi populeuse que Montréal, il faut des prêtres résidant dans les différents quartiers, autrement les intérêts religieux seront négligés, il arrivera souvent, par exemple, que des malades mourront sans le secours de la religion ; comme aussi s'il n'y a qu'un seul curé, il ne pourra embrasser tous les besoins spirituels, car out-il 200 vicaires, ces vicaires n'ont pas la responsabilité d'une foule de choses.

D'ailleurs, ce n'est pas l'intérêt de votre société qu'il faut invoquer, mais bien celui des âmes.

ASTAROTH.

Ce gauche de Carreau d'avoir été inspirer ces raisons égoïstes aux Curés perpétuels, comme si, à Rome, on pouvait avoir quelque révérence pour une passion aussi triste.

BELZEBUTH.

N'accuse pas Carreau, son but n'est pas d'empêcher le démembrement, car il sait que ce serait perdre son temps, il a des vues plus hautes que tu vas connaître.

ASTAROTH.

C'est une autre affaire. Continue alors.

BELZEBUTH.

Alors, ils ont prétendu qu'à eux seuls appartenait de juger de l'opportunité d'un démembrement et de la manière de l'opérer.

ASTAROTH.

Se croient-ils les Evêques du diocèse, ou prétendent-ils être plus maîtres dans l'Eglise que l'Evêque lui-même ?

BELZEBUTH.

Les Curés perpétuels ont eu toutes les prétentions possibles et impossibles.

Ils ont toujours voulu former une puissance indépendante dans l'Eglise du Canada. C'est ainsi qu'ils ont eu des démêlés avec tous les Evêques Canadiens dont ils dépendaient.

Le premier évêque de Québec a prouvé à Rome qu'ils étaient des prêtres désobéissants, opposés au St. Siège et Jansénistes.

Ils ont même refusé de recevoir Mgr. Lartigue lors de l'érection du diocèse de Montréal.

Pour empêcher la création de ce diocèse, ils ont eu l'audace de dire à Rome que Montréal étant une île, l'évêque y serait six mois de l'année à cause des glaces sans pouvoir communiquer avec son diocèse ; et quand le dernier évêque de Montréal a appelé les Jésuites, les Oblats et d'autres religieux pour travailler dans sa ville épiscopale et dans son diocèse à la vigne du Seigneur, ils n'ont pas eu honte de dire, à Rome, que l'évêque ne pouvait pas, sans leur permission, appeler d'autres prêtres à Montréal.

ASTAROTH.

Mais pour qui et pourquoi prennent-ils donc un évêque ?

BELZEBUTH.

Pour bien peu comme tu vois.

Le Supérieur actuel des Curés perpétuels a été jusqu'à publier que l'Evêque, en se conformant au décret apostolique du 22 Décembre, agissait sans prudence, sans justice et à l'encontre de l'intérêt des âmes !

ASTAROTH.

C'est incroyable ! Jamais aucun évêque Catholique ne s'est trouvé en face d'une telle insubordination, je pressens que bientôt Rome sentira le besoin de rappeler les Curés perpétuels à la discipline.

BELZEBUTH.

Battus sur tous ces points, les Curés perpétuels insinuèrent aux populations que si les paroisses s'établissaient, elles auraient à payer des dîmes, bâtir des églises, etc.

ASTAROTH.

Ces obligations n'existaient-elles pas avant ?

BELZEBUTH.

Les Curés perpétuels ont reçu des biens immenses pour l'entretien du culte et pour l'éducation de la jeunesse catholique de Montréal.

Ainsi, ils n'avaient pas le droit de réclamer de dîmes, quant aux églises, lorsqu'ils en construisent, ils se font aider par les populations.

BELIAL.

S'ils ont reçu des biens pour les frais du culte, etc., ils ont donc tort de menacer les populations de payer les dîmes, etc. ?

BELZEBUTH.

Certainement qu'ils ont tort. Voici d'ailleurs comment, du consentement des Curés perpétuels eux-mêmes, l'Ordonnance de 1840, définissait leurs devoirs :

“ Ils doivent faire, et disposer des dits droits et titres, ou
 “ d'aucune partie d'iceux, pour et aux fins, intentions et
 “ objets suivants, c'est à savoir : la desserte de la paroisse
 “ de Montréal, la Mission du Lac des Deux-Montagnes, pour
 “ l'instruction morale et religieuse des Indiens Algonquins et
 “ Iroquois, le soutien du petit Séminaire ou Collège de Mont-
 “ réal, le soutien d'écoles pour les enfants de la paroisse de
 “ Montréal, le soutien des pauvres, des invalides et des orphe-
 “ lins, le soutien et le maintien convenable de la Corporation,
 “ de ses officiers et serviteurs, et le soutien de telles autres
 “ institutions religieuses de bienfaisance et d'éducation qui
 “ pourront être de temps à autre approuvées par le Gouver-
 “ neur, le Lieutenant-Gouverneur ou par la personne char-
 “ gée de l'administration du gouvernement pour le temps

“ d'alors, et pour nuls autres objets, fins ou intentions quel-
 “ conques.”

BELIAL.

Remplissent-ils ces obligations?

BELZEBUTH.

Quelques-unes, et en partie seulement.

Malgré les revenus de l'immense paroisse de Montréal, où le casuel est très élevé, ils affirment que la paroisse leur doit \$400,000 piastres.

Les membres de la Corporation et le gouvernement, paient des sommes considérables pour l'éducation.

Il est vrai, que les Curés perpétuels donnent \$144.00 par tête, à un certain nombre de Frères des Ecoles Chrétiennes, et qu'ils allouent quelque chose aux Sœurs de la Congrégation, pour aider à l'entretien d'une petite classe des pauvres, dans quatre localités.

Pour les invalides, les malades, les orphelins, ils ne donnent rien ou presque rien.

Ce sont d'autres communautés et des particuliers qui font ces œuvres.

Quant aux populations, il y a un faubourg très vaste qu'ils ont laissé manquer de secours religieux suffisants pendant longtemps, tellement qu'à la fin l'Evêque a appelé les Oblats qui ont, à force de sacrifices, bâti une Eglise, élevé des écoles, etc., sans que les Curés perpétuels aient voulu donner un sou.

Seulement, quand les paroisses se sont établies, les Curés perpétuels ont laissé à l'Evêque les paroisses les plus pauvres, et ils ont eu la délicatesse de prendre pour eux celle qui se trouvait renfermer le quartier des Oblats.

BELIAL.

Les Oblats ! qu'est ce que cela ?

BELZEBUTH

Des gens qu'il est naturel que tu ignores, car ils aiment assez Dieu et leur prochain.

BELIAL.

Encore ?

BELZEBUTH.

Les Oblats sont des prêtres, des religieux d'une belle science et d'une vertu plus belle encore. Ils sont soumis au Pape, ils croient à l'infailibilité, ils sont dévoués à l'Eglise, et l'autorité épiscopale les trouve partout soumis.

BELIAL.

Quelle œuvre font-ils ?

BELZEBUTH.

Ils évangélisent les pauvres. Quel dévouement ! quel zèle ! quelle charité ils déploient ! C'est incroyable ! Et aussi quel tort ils nous font ! A Montréal, ils ont métamorphosé une population que l'on regardait comme désespérée. Et aujourd'hui, grâce à ces intrépides apôtres, le faubourg de Québec est le quartier le plus religieux, le plus dévoué, le plus généreux.

BELIAL.

Et c'est à de tels hommes, à ces Oblats que les Curés perpétuels ont refusé des secours ?

BELZEBUTH.

Oui ! Et ces Oblats trouvaient dans leur dévouement les ressources nécessaires pour bâtir des églises, des écoles, que les Curés perpétuels n'avaient pas voulu élever dans leur richesse.

BELIAL.

Alors, ces Curés perpétuels doivent être assez impopulaires ?

BELZEBUTH.

Ça commence et c'est fâcheux.

Car ce sont nos ennemis les moins dangereux ; ils sont opposés à l'évêque.

SCENE IV.

Les mêmes et Fume-Bouche.

Salut ! Illustres amis, que faites vous ici, quand le monarque est absent ?

BELIAL.

Nous contons et nous écoutons des histoires édifiantes.

FUME-BOUCHE.

Dont personne de nous, alors, n'est le héros.

ASTAROTH.

C'est ce qui te trompes ; le héros de l'histoire que nous raconte Belzebuth est bel et bien un démon.

FUME-BOUCHE.

En ce cas, ça m'intéresse et j'écoute.

BELZEBUTH.

Il s'agit du Canada, de la conduite des Curés perpétuels de Montréal.

FUME-BOUCHE.

Je connais cela en partie ; n'importe, j'écoute.

BELZEBUTH:

Tu es un drôle, tu ne connais rien des affaires du Canada et je vas te le prouver dans la suite de mon récit.

Enfin, enfoncés de tous les côtés, les Curés perpétuels, à l'aide de leur influence, font retirer, par l'Etat, les registres aux paroisses canoniques, prétendant :

1o. Que l'Evêque ne peut ériger canoniquement une paroisse sans avoir le suffrage de la majorité.

2o. Que les Curés des paroisses canoniques non reconnues civilement sont incompetents à célébrer les mariages.

3o. Que le Curé d'une paroisse canonique et civilé a une

juridiction territoriale et des devoirs que l'autorité ecclésiastique ne peut affecter ni diminuer.

40. Que le Curé canonique et civil peut être contraint par les tribunaux à faire les baptêmes, mariages et sépultures des paroissiens d'une paroisse canonique.

ASTAROTH.

Je comprends maintenant la pensée de Carreau dans toute cette affaire. Il veut établir le gallicanisme en Canada, car de pareilles prétentions sont gallicanes.

BELZEBUTH.

Tu devines juste. Ces prétentions des Curés perpétuels sont condamnées par le Syllabus de 1864.

BELIAL.

Carreau est passé maître en ruses.

BELZEBUTH.

Il faut bien en convenir. Ses ruses ont trompé non seulement les Curés perpétuels, mais plusieurs hommes politiques qui ont voulu soutenir, eux aussi, que, d'après la loi, ce qui est faux, les Curés simplement canoniques n'ont pas le droit de tenir des registres.

Un journal a même pris fait et causé contre l'Evêque.

La *Minerve* a été jusqu'à dire dans son numéro du 17 Mai 1866 que : "selon elle, la subdivision de la paroisse de Montréal en d'autres paroisses est une impossibilité, au point de vue civil.

"*La loi exige des formalités que nulle puissance ne peut laisser de côté*, et, malheureusement pour le projet actuel, il manque aux procédures certaines conditions qui entrent dans la nature même de tous changements de ce genre, et qui en forment la base."

"Comme l'érection d'une paroisse intéresse surtout les citoyens, la loi veut qu'eux seuls puissent donner l'impulsion à cette érection." Autrement dit, il a plu, en Canada, au Gouvernement de soumettre la discipline et les canons de l'Eglise à l'Etat, et l'Evêque de Montréal doit subir la loi.

BELIAL.

Le journal qui a écrit de pareilles choses doit être protestant.

BELZEBUTH.

Oui, c'est l'organe de Chiniquy, un prêtre apostat.

FUME-BOUCHE.

Pas vrai, signor, c'est l'organe du gouvernement, et c'est l'Honorable G. E. Cartier, aujourd'hui Sir, qui a inspiré ces articles.

BELZEBUTH.

Allons, je vois que réellement Fume-Bouche connaît cette histoire, et j'ai répondu affirmativement à la question de Bélial, afin de lui tendre un piège.

Où donc as-tu appris toutes ces choses ?

FUME-BOUCHE.

Qu'importe ? Continue, mais prends garde de fausser les faits.

BELZEBUTH.

Je n'ai pas grand chose à ajouter. Je sais seulement que tous les efforts des Curés perpétuels et de leurs amis consistaient, il y a quatre mois, à crier, à Rome et ailleurs, que les paroisses canoniques sont impossibles en Canada, que c'est appeler la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que de vouloir les maintenir, etc. Enfin, pour appuyer tout cela, ils ont décidé un juge, leur ami, à faire un code contre les prétentions de Rome et de l'Evêque.

Quand j'ai laissé le Canada, le livre était encore sur le chantier.

FUME-BOUCHE.

C'est là tout ce que tu sais. Eh bien ! je vais te raconter le reste.

BELIAL.

Mais Carreau doit être arrivé, je cours voir s'ils n'est pas chez son ami Bélias, et je reviens.

(*Il sort.*)

SCENE V.

Les mêmes, excepté Bélias.

FUME-BOUCHE s'adressant à Belzebuth.

Ces Curés perpétuels, sont d'une mauvaise foi incroyable. Tu sais qu'ils ont voulu insinuer à Rome, que le démembrement de Montréal causait des troubles très graves, et qu'il pourrait même se faire que la population se révoltât.

BELZEBUTH.

J'en ai su quelques choses ; je l'ai même insinué il y a un instant.

FUME-BOUCHE.

Cependant, tout cela est faux, entièrement faux. Ce sont les Curés perpétuels eux-mêmes, qui ont poussé les populations à protester, et encore ont-ils manqué leur coup presque partout. Ceux qui ont protesté ont, quelque temps après, demandé pardon à l'Evêque, avouant qu'on les avait trompés.

BELZEBUTH.

Ce sont les Curés perpétuels qui les avaient trompés.

FUME-BOUCHE.

Certainement. Et où les Curés n'ont pu avoir accès, il n'y a pas eu de prônet ; ainsi dans la paroisse de Ste. Brigitte, la population canadienne-française, qui forme les onze-douzième du quartier, n'a pas protesté ; au contraire, elle a applaudi de tout cœur.

BELZEBUTH.

Si je ne me trompe, les Irlandais de ce quartier ont protesté.

FUME-BOUCHE.

Après avoir été forcés par une pression des Curés perpétuels.

Encore s'est-on vu dans l'obligation de faire signer des enfants pour grossir les requêtes.

BELZEBUTH.

C'est impossible.

FUME-BOUCHE.

C'est comme cela. Pour te citer un exemple entre cent : Un vieillard respectable et bien posé dans la société, qui approuvait, comme un bon catholique, son Evêque, se trouvait absent de la maison lorsque les chercheurs de signatures passèrent chez lui ; ils en profitèrent pour faire signer son jeune fils, qui ne savait pas même de quoi il s'agissait.

BELZEBUTH.

Le nom de ce jeune homme ?

FUME-BOUCHE.

Charles Donnelly. Et dans la paroisse de Ste. Anne, où le desservant M. O'Farrell, bien que de la société des Curés perpétuels, était en faveur de l'Evêque, il n'y eût aucun protêt.

BELZEBUTH.

Ce pauvre O'Farrell a dû payer cher sa soumission à l'Evêque.

FUME-BOUCHE.

Les Curés perpétuels l'ont tellement persécuté qu'il a dû se retirer de leur société.

Pourtant, c'était un esprit supérieur.

BELZEBUTH.

N'y a-t-il pas eu une forte opposition dans la paroisse de St. Patrice ?

FUME-BOUCHE.

Le Curé perpétuel Daond a assez intrigué pour arriver à cette fin.

Du haut de la chaire il a été jusqu'à censurer des Dames Irlandaises qui travaillaient à un Bazar au profit des Jésuites ; plusieurs de ces Dames ayant cependant persisté dans cette bonne œuvre, le Curé les fit chasser d'une société de bienfaisance Irlandaise, à laquelle elles appartenaient, et comme malgré cette injustice l'une d'elles écrivit au Curé qu'elle n'en continuerait pas moins à servir les œuvres Irlandaises de charité, celui-ci lui répondit : " je ne veux point de cela, car ce serait prouver à Rome le contraire de ce que nous travaillons à prouver maintenant savoir : que la division que l'Evêque a faite, aura pour effet de ruiner nos œuvres de charité."

BELZEBUTH

Quelle malice ! Quelle indignité !

FUME-BOUCHE.

Qu'on s'étonne, après cela, que quelques personnes se soient opposées à l'Evêque.

BELZEBUTH.

Malheureusement, ces moyens deshonnêtes finissent toujours par tourner contre ceux qui les emploient, car il est écrit : *L'homme est puni par où il a péché.*

FUME-BOUCHE.

C'est tristement vrai. Aussi, les Curés perpétuels voient-ils avec le plus grand déplaisir leurs intrigues et leurs fourberies démasquées les unes après les autres ; c'est au point que, désespérant de leur propre cause, ils ont voulu acheter l'Evêque.

BELZEBUTH.

Ah ! pour le coup, tu te moques de moi.

FUME-BOUCHE.

Non, je suis sincère. Ils ont offert à l'Evêque, s'il voulait abandonner l'affaire du démembrement, et les laisser seuls maîtres et évêques de la ville, de lui bâtir en dehors des barrières, une Cathédrale et un Palais Episcopal.

BELZEBUTH.

Et l'Evêque a refusé ?

FUME-BOUCHE.

Peux-tu en douter ? Pas découragés, les Curés perpétuels ont réitéré plusieurs fois leur offre, et sachant combien l'Evêque tenait à avoir une Université, ils ont proposé, aux mêmes conditions, de faire eux-mêmes les frais d'un tel établissement.

BELZEBUTH.

Et l'Evêque a encore refusé ?

FUME-BOUCHE.

Ce n'est pas un Evêque catholique qui vendra sa conscience.

Voyant que ni les menaces, ni les offres, ne faisaient rien, les Curés perpétuels ont voulu se servir du bras séculier, c'est un prêtre de leur société qui a inspiré le Code des Curés.

BELZEBUTH.

Qui donc ?

FUME-BOUCHE.

L'abbé Rousselot, le Curé perpétuel, et ici nous devons reconnaître l'habileté de Carreau.

Carreau s'est transformé en ange de lumière et il lui est apparu, lui a longuement parlé du mal que le démembrement allait causer à l'Eglise du Canada, invoquant tous les sophismes et les préjugés des Curés perpétuels et de leurs amis dans cette cause sacrée. Il prétendit qu'à Rome on s'était

laissé abuser par l'Evêque de Montréal, qu'il fallait à tout prix détromper Rome en lui prouvant que les prétentions de l'Evêque appelaient ni plus ni moins la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

BELZEBUTH.

C'est une histoire que tu nous forges-là.

FUME-BOUCHE.

Je ne suis que l'historien scrupuleux des faits. Le Curé perpétuel écoutait silencieux, mais quand le prétendu messager céleste le quitta lui promettant de venir le lendemain, il se dit : cet ange pourrait bien être un esprit malin à l'instar de celui qui apparut à l'un de mes prédécesseurs pour lui conseiller de laisser le *Crucifix* sur le *banc-d'œuvre*, malgré les ordres formels de l'Evêque qui commandait de l'enlever.

S'il revient demain, je le soumettrai à l'épreuve de l'eau bénite ; c'est un moyen infailible de déjouer le *malin* ; c'est à ce moyen employé plusieurs années trop tard, que mon prédécesseur dû de connaître dans quel abîme sa résistance à l'Evêque l'avait conduit.

BELZEBUTH

Pauvre Carreau !

FUME-BOUCHE.

Dis plutôt pauvre Curé ! Connais tu le procès Guibord ?

BETZEBUTH.

Je crois bien. C'est moi-même qui soufflai l'*inspiration cannibale* de Jos. Doutre contre les Jésuites, et qui inspirai la *dissertation historique* de Louis Dessaulles.

FUME-BOUCHE.

Tu as alors entendu le plaidoyer de F. X. A. Trudel ?

BELZEBUTH.

Certainement.

FUME-BOUCHE.

Son plaidoyer battait en brèche, non seulement les prétentions des impies, mais encore celles des Curés perpétuels contre l'Evêque : tant il suffit de se soulever contre une autorité légitime pour se rencontrer avec les ennemis de tout ordre et de toute vérité.

Les Curés perpétuels ne purent supporter qu'un de leurs avocats eût posé des principes qu'on pourrait invoquer contre eux, et ils chargèrent l'abbé Rousselot de remercier cet avocat.

Ce n'était ni plus ni moins condamner le plaidoyer.

BELZEBUTH.

Sans doute.

FUME-BOUCHE.

Toutefois F. X. A. Trudel ne se tint pas pour battu, il soumit son plaidoyer à Rome qui l'approuva par deux de ses plus grands théologiens. Or, le jour où ces approbations furent publiées en Canada était précisément celui où Carreau devait se montrer de nouveau sous forme céleste au Curé dont il connaissait les dessins.

BELZEBUTH.

Que fit-il ?

FUME-BOUCHE.

Il se dit : en voyant ces approbations, le Curé se troublera et j'en profiterai.

Aussi, dès que le Curé eut lu les approbations, Carreau, qui se tenait caché, lui dit : l'ange doit revenir, prépare donc ton eau bénite.

Le Curé ne se le fit pas répéter ; tout troublé, il va à une armoire où étaient plusieurs bouteilles, entr'autres une d'eau minérale et une d'eau bénite.

BELZEBUTH.

Je devine le reste. Le Curé dans sa précipitation a pris l'eau minérale à la place de l'eau bénite, et son épreuve a manqué.

FUME-BOUCHE.

Ajoute que le pauvre Curé, était si hors de lui-même, qu'il ne fit pas même un signe de croix.

Aussi Carreau tint bon et alla jusqu'à rendre l'aspersion au Curé, que ce dernier trait de hardiesse convertit définitivement : il crut depuis qu'il avait affaire à un ange et il suivit, docile, tous les conseils de Carreau. C'est ainsi qu'il pria le juge Baudry de faire un livre, pour prouver que le démembrement demandé par l'Evêque est impossible.

BELZEBUTH.

Si cette histoire est vraie, Carreau est un prodige de finesse et de ruse aussi.....

(*Carreau, Belial et Belias entrent précipitamment.*)

SCENE VI.

Carreau, Belzebuth, Astaroth, Belial, Fume-Bouche, Belias.

BELZEBUTH.

Eh bien ! mon cher Carreau, nous t'attendions avec impatience ; le bruit de tes triomphes t'a précédé, et nous avons hâte de te voir pour te féliciter.

CARREAU.

N'allez pas si vite ; ne chantez pas victoire avant le temps. Je ne viens pas pour être loué ; mais, au contraire, pour demander du secours, et un secours puissant, sans lequel toute mon œuvre sera perdu.

FUME-BOUCHE.

Quoi ! Est-ce que tes gens seraient désillusionnés ?

CARREAU.

Pas encore ! Mais ça ne tardera pas, car j'ai de nombreux ennemis qui combattent mes amis.

BELIAL,

Je cours avertir Lucifer de ton arrivée. (*Il sort.*)

BELZEBUTH.

Que se passe-t-il donc en Canada ?

CARREAU.

Bien des choses.

BELZEBUTH.

Lesquelles ?

CARREAU.

De bonnes et de mauvaises.

BELZEBUTH.

Encore !

CARREAU.

Notre cause est en danger.

BELZEBUTH.

Comment ? Pourquoi ?

CARREAU.

De toutes les façons et pour mille raisons.

BELZEBUTH.

Enfin, explique-toi.

CARREAU.

Je ne puis parler de ces choses qu'à Lucifer.

ASTAROTH.

Le voici.

(Lucifer entre, accompagné de Baal, Leviathan, Belial, Babel, Rosier, Perrier et Axaphat. Lucifer, après s'être assis sur son trône, fait signe aux démons de prendre leur siège.)

SCENE VII.

Les précédents et les derniers nommés.

LUCIFER.

Bien-aimé Carreau, je t'attendais avec impatience. Les dernières nouvelles que j'ai reçues de toi m'apprenaient tes succès et aussi tes craintes.

J'ai voulu te recevoir au sein même de mon conseil. Parle donc ouvertement ; dis nous tes craintes et tes espérances afin que nous puissions délibérer ensuite sagement et procéder avec ordre.

CARREAU.

Illustre monarque, je parlerai ouvertement puisque c'est ton bon plaisir, mais les choses que j'ai à dire sont graves, la moindre indiscretion peut tout perdre.

LUCIFER.

Sois sans inquiétude : cette salle est entourée par les légions de *Cercueil*, chef des démons sourds-muets, et tous ceux que tu vois ici sont des princes éprouvés.

CARREAU.

Je parlerai donc avec confiance. Illustre monarque, j'ai suivi à la lettre tes derniers conseils.

J'ai négligé un peu l'impiété pour m'occuper plus spécialement d'erreurs aux apparences catholiques. J'ai profité de la question brûlante de la division des paroisses de Montréal ; un livre, le *Code des Curés* par le Juge Beandry, a paru proclamant des doctrines perverses, mais possédant un certain mirage catholique.

LUCIFER.

Le fond de ce livre ?

CARREAU.

L'auteur, tout en protestant de son dévouement à l'Eglise et de son respect pour l'autorité ecclésiastique, tout en affir-

mont qu'il ne veut pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat ni de la subordination de l'Eglise à l'Etat.....

PLUSIEURS DEMONS.

Pourquoi faire affirmer de telles doctrines ?

LUCIFER.

Ecoutez, attendez la fin avant de blâmer.

CARREAU.

L'auteur, tout en affirmant ces doctrines catholiques, consacre son temps, sa plume à en établir d'entièrement opposées.

LUCIFER.

Je le savais bien.

CARREAU.

Il établit en premier lieu : qu'il n'est pas libre en Canada à l'Evêque de prendre l'initiative dans la formation d'une paroisse quelconque, ni canonique, ni civile ; qu'il faut attendre pour cela la requête de la majorité du peuple, quand même le salut de toute une ville l'exigerait évidemment, que les canons de l'Eglise seraient formels et la conscience du pasteur engagée.

TOUTS EN CHŒUR.

Vive le Code des Curés !

CARREAU.

Deuxièmement : Qu'un Evêque n'est pas libre de dire que les biens consacrés à Dieu et sortis de la masse commune, par exemple les biens des Fabriques, sont la propriété de l'Eglise Catholique.

TOUTS EN CHŒUR.

Vive l'auteur du Code des Curés !!

CARREAU.

Troisièmement : Que l'Eglise n'est pas libre de faire ce que

le droit public de ce pays entend par un baptême, un mariage ou une sépulture religieuse, attendu que, pour remplir les fonctions sacrées du ministère curial, il faut que le prêtre y soit autorisé par le gouvernement civil.

TOUS D'UNE VOIX INFERNALE.

Hourra ! Bravo ! Vivent Carreau et son fameux juge !!!

LUCIFER.

Comment ce livre a-t-il été reçu ?

CARREAU.

D'abord, la réputation de probité et d'honnêteté de l'auteur a rangé un certain nombre de son côté.

LUCIFER.

Je te félicite, Carreau, d'avoir choisi un homme respecté et respectable pour énoncer de tels principes ; c'est une admirable ruse : la réputation de l'auteur couvre alors le danger de l'œuvre.

CARREAU.

Toutefois, un journal, "*Le Nouveau-Monde*," a jeté le cri d'alarme ; il a, tout en reconnaissant le mérite de l'auteur, prouvé que l'œuvre renfermait, à côté de certaines bonnes doctrines, plusieurs principes faux et erronnés.

LUCIFER.

Et tu as fait contredire ce journal ?

CARREAU.

Oui, j'ai commencé. Depuis longtemps j'ai fait compromettre certains hommes politiques, en les associant aux Curés perpétuels contre l'Évêque, les journaux, organes de ces hommes, sont engagés aussi ; et puis, je tâche ces jours-ci d'avoir des correspondants pour réfuter le *Nouveau-Monde*, en opposant des sophismes à ses raisonnements et à ses principes.

LUCIFER.

Crois-tu en avoir ?

CARREAU.

J'ai déjà presque décidé un prêtre de la société des Curés perpétuels, et un certain laïque, homme pieux, mais préjugé. Seulement, il me faut de l'aide ; je sens que je ne puis suffire seul à la tâche.

LUCIFER.

Tu en auras.

CARREAU.

Je dois encore avouer qu'il vaudrait peut-être mieux abandonner l'affaire des paroisses, le gallicanisme, et le libéralisme catholique ; car, depuis les grands débats du Concile du Vatican, je remarque qu'on se met en garde en Canada contre ces doctrines.

LUCIFER.

Explique-toi.

CARREAU.

Avant la polémique sur l'infailibilité, les écrits libéraux de Dupanloup, de Montalembert et des autres, étaient vantés en Canada.

La *Minerve*, le *Journal de Québec*, l'*Echo du Cabinet de Lecture*, par exemple, ont publié, en les louant, les discours prononcés aux différents congrès de Malines par ces libéraux catholiques.

La *Revue Canadienne* elle-même a vanté le livre de Dupanloup, sur l'Encyclique du 8 Décembre.

LUCIFER.

Et depuis le Concile ?

CARREAU.

Ces mêmes journaux, n'ont plus usé que d'une extrême réserve, à l'égard de ces illustres écrivains.

LUCIFER.

Ces mêmes journeaux, sont-ils pour l'ultramontanisme ?

CARREAU.

Le *Journal de Québec*, non : mais la *Minerve*, oui !

LUCIFER.

Y a-t-il de ces journaux qui ont, même depuis le Concile et tout en admirant l'ultramontanisme écrit sur la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, dans le sens du livre du fameux juge ?

CARREAU.

Oui, plusieurs.

LUCIFER.

Dans ce cas, il ne faut pas désespérer. Vois-tu, le libéralisme est la grande erreur du temps : erreur subtile, s'il en fut jamais et qui s'enfiltre facilement partout, sans qu'on le sache.

CARREAU.

Ce qui est sûr, c'est que le gallicanisme, qui est la base du libéralisme catholique, a pénétré en Canada avec la loi française, et qu'il a aussi, dans l'éducation des légistes, des ressources admirables.

LUCIFER.

En tous cas, nous allons délibérer.

Le Canada est un pays profondément religieux.

Tu as vu par toi-même, et Belzebuth, qui vient de visiter à ton insu ce pays, a reconnu, comme toi, que l'impiété prononcée ne pourrait pas grand chose contre les consciences religieuses des Canadiens. Cependant, et c'est à vous tous, princes et conseillers de mon sombre empire, que je m'adresse ; le Canada, il n'est pas permis d'en douter, est un pays élu et choisi par la Providence.

Vous savez de quelle importance est dans l'économie de la Providence et de l'histoire l'élection d'un peuple.

Israël fut élu et, malgré ses fautes et ses malheurs, il a fait ou préparé le salut d'une multitude de nations.

Rome fut élue et elle a été pendant des siècles le tabernacle du bien, en étant le siège de la Papauté.

La France fut élue, et depuis Tolbiac jusqu'à Sédan, elle a été le bras droit de l'Eglise.

Le Canada fut élu ; toute son histoire, toutes les phases de sa vie l'attestent.

C'est sur le Canada que le ciel se repose : c'est sur lui que l'enfer doit concentrer toutes ses forces.

Tous.

Bravo ! Bravo ! Bravissimo !

LUCIFER.

Toutefois ce peuple n'est pas un peuple ordinaire.

Nos ressources habituelles, les hérésies, les schismes, les doctrines trop ostensiblement anti-catholiques n'y pourront rien.

L'expérience d'ailleurs est là pour le démontrer.

BELIAL.

D'autant plus que ces armes ont fait leur temps.

LUCIFER.

Et puis ce que nous rapporte Carreau prouve quoiqu'il en dise que ce peuple serait disposé à donner dans les doctrines politiques qui, tout en protestant de leur respect à l'Eglise, ne laissent point de vouloir la soumettre à l'Etat.

De plus, est-ce que les circonstances ne paraissent pas favorables pour cela ? Cette affaire des paroisses de Montréal repose au fond sur la liberté de l'Eglise, sur sa suprématie, et les opposants, prêtres et séculiers, ne peuvent triompher qu'en subjuguant l'Eglise.

Dans tous les cas, c'est à la politique qu'il en faut venir. La politique est profondément viciée, même chez les peuples les plus chrétiens, elle est fautive et erronée par plus d'un côté.

Et quand la politique a cessé d'être catholique, les peuples ne tardent pas à suivre son impulsion.

BELZEBUTH.

Est-ce que sans une politique erronnée, nous serions jamais parvenus à triompher en Europe ?

LUCIFER.

Aussi, devons-nous commencer, en Canada, par fourvoyer la politique : cela fait, le reste sera facile.

Mais quel système erronné choisir ?

Là est toute la question. Et c'est pour m'aider à la résoudre, que j'ai voulu vous réunir tous.

J'invite chacun de vous à exprimer ses sentiments et à faire part de ses lumières sur un aussi grave sujet. Dixi.

Tous.

Vive Lucifer !

BELIAS.

Baal à la tribune !

Tous.

Baal à la tribune !

SCENE VIII.

Les mêmes, (le vieux Baal monte à la tribune, des tonnerres d'applaudissements l'accueillent, l'excitation est à son comble)

BAAL.

Je le vois, l'enfer est resté fidèle à ses vieux chefs.

Eh bien ! si mes forces ne manquent pas à l'élan de mon esprit, je veux vous prouver que les vieux, eux aussi, sont demeurés attachés à l'enfer. (Applaudissements frénétiques.)

Les vieux chefs sont demeurés fidèles à l'enfer, savez-vous pourquoi ? Parceque le monde s'use, et s'en va ; les crises terribles qui le secouent si violemment de nos jours annoncent sa dernière agonie : encore quelque temps, et tout sera fini ; l'ennemi viendra faire sa moisson, il prendra le

bon grain, et nous abandonnera le reste; puis sur nous, pour toujours, l'abîme se refermera; plus de combats, plus de luttes, plus de triomphes possibles; mais la rage et la haine désormais impuissantes.

Seul, le souvenir du mal opéré, des âmes perdues, sera alors notre consolation.

Comprenez-vous maintenant pourquoi ceux qui ont vieilli, et qui ne peuvent plus guerroyer comme autrefois, s'attachent à ceux qui sont encore capables des grandes fatigues et des rudes combats?

Comprenez-vous l'intérêt que les vieillards portent aux luttes qui doivent être les dernières? Ah! je le confesse, quand j'entrevois la fin des temps, et derrière l'éternité, il me semble qu'un sang généreux circule dans mes veines; parfois je voudrais m'élancer comme autrefois pour ravir à l'Eternel des peuples entiers; mais si le fardeau des ans me rappelle la triste vérité, je bénis ces jeunes et vigoureuses phalanges qui combattent pour les invalides.

Tous.

Hourra! Hourra!

BAAL.

Et puisqu'il s'agit de dresser un plan d'attaque pour ruiner l'Eglise chez un peuple élu et profondément religieux, avec Lucifer, qui est la sagesse, je dirai: laissez de côté les armes du schisme et de l'hérésie qui ne peuvent plus rien, car elles ont fait leur temps et leurs efforts. Bornez-vous à empêcher que l'autorité de l'Eglise soit acceptée dans la société politique; proclamez que les rois, les pouvoirs, les législations, les lois sont indépendantes de l'Eglise, que la famille, le mariage, l'éducation sont des institutions purement civiles et qu'ainsi l'Eglise n'a aucun contrôle sur elles; par là vous priveriez l'Etat des lumières divines, des forces secourables dont il a besoin pour marcher dans les droits sentiers.

Séparer l'Eglise de l'Etat, c'est saper dans sa base l'œuvre du salut, car c'est retirer aux nations et aux gouvernants les grâces d'Etat dont ils ont besoin pour se sauver.

Tous.

Très bien.

BAAL.

Mais j'aperçois ici Belzebuth, Belial et Axaphat qui sont tous trois pères d'erreurs politiques admirables, je crois prudent de leur laisser la parole.

L'exposition de ces trois systèmes nous aidera considérablement dans le choix des moyens à employer pour amener la perte du Canada.

(*Il descend au milieu des applaudissements.*)

SCENE IX.

Les mêmes.—Axaphat à la tribune.

Je suis le père du système du *droit divin*.

Je vous étonne et vous croyez peut-être qu'un tel système est au service du bien. Erreur ! Mon système repose sur une doctrine vraie et fausse à la fois. Vraie, puisqu'elle reconnaît que tout pouvoir vient de Dieu ; fausse, puisqu'elle prétend que tout pouvoir, venant directement et exclusivement de Dieu, n'est responsable de ses actes qu'à Dieu, et qu'il ne peut jamais être dépouillé de son droit et de son autorité.

Comme vous pouvez en juger, le triomphe de ce principe permet au pouvoir public de se livrer impunément à l'injustice et à tous les excès de la force brutale ; il permet à l'Etat de courber les peuples sous un joug de fer, de torturer les populations et de faire peser sur elles tous les maux. Par là, il aigrit les peuples, les porte à maudire l'ordre social, l'autorité civile et appelle les révolutions et les crimes innombrables qu'elles entraînent à leur suite.

Ce système prévalut en Europe, où il a séduit bien des âmes, et je le crois encore capable de plus grandes corruptions.

Cependant, comme je ne suis pas monté pour faire l'apo-

théose d'un système, mais, au contraire, pour vous l'exposer, je vous laisse le soin de le juger.

(Applaudissements chaleureux.)

SCENE X.

Les mêmes.—Belial monte à la tribune.

Vous voyez en moi la démagogie : je suis le père de la *souveraineté du peuple*, pour laquelle j'ai toujours eu des entrailles de mère. (Applaudissements.)

Selon mon système, le pouvoir public n'est conféré directement que par la société, à la personne qui en est revêtue. Et comme toute chose peut cesser d'être par les mêmes causes qui l'ont fait naître ; tout pouvoir public peut cesser d'exister par la volonté de la société qui l'a constitué.

Comme vous le voyez, c'est là une doctrine bien inoffensive et qu'on pourrait appuyer par la défense que Dieu fit à Roboam de poursuivre les dix tribus d'Israël, que son despotisme brutal lui avait fait perdre.

Mon système, à l'instar de celui d'Axaphat, est donc vrai dans le fond, et ce n'est que par les conclusions que j'en tire, qu'il est diabolique.

En effet, les partisans aveugles de ma *démagogie* prétendent que le pouvoir venant directement de la société, tout citoyen, parce qu'il a une part à la constitution du pouvoir public, a aussi le droit de s'insurger contre lui, de le juger, et d'attenter à ses jours ; enfin, que *l'insurrection est le plus saint des devoirs*.

En sus, en établissant en principe que toute autorité, ou tout pouvoir vient de l'homme, et n'a sa raison que dans la volonté ou dans le caprice de l'homme, je lui ôte son caractère-divin ; je le fais descendre au niveau de l'homme ; j'en fais son jouet, j'efface de son front, tout cachet divin ; en un mot, je le dégrade, je l'anéantis, je le rends impossible, et, par contre coup, je rends impossible toute société qui ne repose et ne peut reposer que sur un respect supérieur à toutes les passions humaines.

Tous.

C'est vrai !

BELIAL.

Le principe de la souveraineté du peuple une fois admis avec le cortège hideux des commentaires du droit public de la révolution, je substitue les volontés changeantes d'une multitude aveugle à la règle de la conscience dont Dieu est l'auteur ; je consacre le régicide, sous le prétexte d'arracher la société à la tyrannie d'un seul, je la livre à la pire de toutes les tyrannies, la tyrannie de tous.

Si donc, le *droit divin* d'Axaphat, pris dans le sens absolu, n'est que la déification du despotisme et de toutes ses folies, de même, prise dans le même sens, ma *souveraineté* du peuple n'est que la déification de l'anarchie et le prélude de tous les renversements.

La souveraineté du peuple aura-t-elle prise en Canada ? Je n'en sais rien. A vous de le juger.

Pour moi, je suis et demeure le très humble serviteur de vos volontés.

Ce que vous déciderez, je l'accepterai, et s'il le faut je remuerai l'abîme et le monde pour le triomphe de l'enfer.

Tous.

Vive Belial !

SCENE XI.

Les mêmes.—Belzebuth monte à la tribune.

Avant d'exposer l'erreur politique dont je suis le père, je dois féliciter Belial et Axaphat d'avoir basé leur système sur des doctrines renfermant quelque chose de vrai.

Il en est des faux systèmes comme de ceux qui sont vrais, ils n'ont de force qu'en autant qu'ils touchent à la vérité. Et, certes, si les deux doctrines politiques qui viennent de vous être soumises ont triomphé, elles le doivent à la ressemblance assez frappante de leur théorie fondamentale avec la doctrine chrétienne.

Plus que jamais l'erreur a besoin de se dérober adroitement sous des dehors séduisants et honnêtes, non pas que l'humanité soit devenue bien scrupuleuse, mais parceque partout surgissent des hommes de génie pour combattre et dénoncer le mal; et ce qui est évidemment pervers frappe de suite le bon sens populaire.

Honneur donc à Axaphat et à Belial d'avoir compris ces choses et de les avoir savamment prévues dans leurs systèmes. (Applaudissements prolongés.)

Pour moi, en formulant le *Césarisme*, j'ai cru lui prêter certaines couleurs qui pourraient lui donner le cachet de la vérité.

Vous allez juger dans quel degré j'ai réussi.

Le fils de Dieu a dit un jour : *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.*

Dans la pensée de notre ennemi, cela voulait dire; obéissez aux rois, aux gouvernants dans la mesure de leur juridiction et obéissez à Dieu en toutes choses; car il est le maître de tout.

Les lois sont les serviteurs de Dieu, Dieu leur a confié la garde de certains intérêts, mais il ne les a pas affranchis de sa juridiction; en sorte qu'il ne faut obéir aux rois et à tous ceux qui gouvernent que dans les choses qui regardent leur pouvoir.

Tous.

C'est cela même!

BELZEBUTH.

Eh bien! ce sont ces paroles du Christ que j'ai prises pour maxime fondamentale: vous voyez qu'il n'était pas possible de fonder une erreur sur une autorité plus orthodoxe.

Tous.

Très bien!

BELZEBUTH.

J'ai donc pris un certain air d'apôtre et j'ai dit: *Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à*

Dieu. Seulement j'ai fait les parts : j'ai tout donné à César et rien à Dieu.

Tous.

Bravo !

BELZEBUTH.

J'ai pris le César païen, celui-là même qui avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs, celui qui commandait aux choses divines et aux choses humaines, celui qui était à lui seul la famille, la société, l'Etat et l'Eglise, et j'ai dit : *Ecce Homo*, voilà le César, rendez-lui ce qui lui appartient.

On s'est récrié ; on a dit : mais César reclame pour lui ce qui est à Dieu ; César c'est l'Etat, ce n'est point Dieu, et si vous donnez l'Eglise à César que reste-t-il à Dieu ?

J'ai fait la sourde oreille.

Cette objection venait des grands esprits, des génies puissants, elle n'était pas susceptible d'être saisie par toutes les intelligences. Mon éternel : *Rendez à César ce qui appartient à César*, avait, auprès de la vulgarité, presque la majorité des esprits, une force irrésistible.

Tous.

Très bien !

BELZEBUTH.

L'histoire était là pour prouver que le César païen ne s'était pas contenté de la plénitude du pouvoir civil, mais qu'il avait aussi concentré dans ses mains la plénitude du pouvoir religieux, et qu'il s'était fait Souverain Pontife de tous les sacerdoce, voilà ce que j'ai demandé et obtenu presque partout en Europe, pour les Césars modernes. Pour ces nouveaux Césars, la société ne fut plus qu'un fait humain, la religion un instrument de règne, la raison d'Etat la règle unique des gouvernements.

Ils ne considérèrent l'Eglise que comme enclavée dans l'Etat et dès lors devant nécessairement être soumise à l'Etat.

Pontifes et Rois en même temps, ils se crurent le droit

de régner en maîtres absolus sur les âmes aussi bien que sur les corps.

Ils pensaient qu'ils pourraient se passer de tout pouvoir religieux qui, interprétant la loi divine, auraient pu balancer ou contrôler leur autorité temporelle ; ils crurent que l'Etat leur appartenait en propre, que tout devait relever d'eux, dépendre d'eux, se rapporter à eux et servir d'aliments à leur ambition, d'instruments à leurs plaisirs et de jouet à leurs caprices ; et, comme l'ancien droit public de la théocratie ne fut que Dieu sur l'homme par le ministère de l'homme, de même le nouveau droit public du Césarisme ne fut plus que le règne de l'homme sur l'homme à l'exclusion de Dieu.

ROSIER.

Comment, je ne comprends pas bien ?

BELZEBUTH.

C'est que, sous le règne de Dieu, l'homme demeure homme, conserve sa personnalité, sa dignité, sa liberté, son indépendance dans la mesure et dans les conditions dans lesquelles Dieu lui en a donné le droit ; l'homme règne, car, comme nous l'avons tous appris par une funeste expérience contraire, *servir Dieu c'est régner*. Donc, tant que le droit public chrétien fit régner Dieu sur les nations que le Christianisme avait constituées, on vit le culte social de Dieu avec la vérité pour règle, la liberté pour base, l'affranchissement de l'esprit pour but, les arts sanctifiés et sanctificateurs pour accompagnement, la vertu, la paix, le véritable progrès pour résultat et le salut pour couronnement.

OLIVOR.

Et avec le Césarisme ?

BELZEBUTH.

Avec le Césarisme, c'est-à-dire le règne de l'homme, l'homme n'est plus qu'une chose, une matière exploitable par l'homme, et on lui fait trop d'honneur en se bornant à le traiter en esclave.

Ainsi, lorsque ce règne infernal de l'homme vint remplacer le règne de Dieu sur l'homme, toutes les anciennes constitutions dont le sens de la sagesse avait doté les peuples chrétiens, furent foulées aux pieds, toutes leurs franchises et leurs libertés furent confisquées au profit et dans l'intérêt du pouvoir, toutes les propriétés devinrent sa propriété, et on ne reçut plus, qu'autant que le pouvoir daignait le permettre.

Ce fut donc le culte social de l'homme avec la force brutale pour zèle, l'esclavage pour base, le sensualisme pour but, la poésie, la peinture, la sculpture, la musique, les fêtes, les théâtres, tous les arts corrompus et corrupteurs pour accompagnement, les crimes, les bouleversements et la dégradation pour résultat, et le tout aboutissant à la damnation éternelle. (Applaudissements frénétiques.)

Voilà ce qu'est, ce qu'à été, ce que sera toujours le *Césarisme* dans sa nature et dans ses effets ; la mort de la civilisation chrétienne et le retour à la civilisation païenne : c'est au moins là le témoignage que m'ont rendu tous les écrivains catholiques qui ont combattu mon système. (Applaudissements prolongés.)

PERRIER.

Comment les peuples chrétiens ont-ils pu accepter une telle doctrine ?

BELZEBUTH.

En cessant de l'être. Quand le Césarisme s'affirme dans l'Etat, le gouvernement devient athée ; or, lorsque les gouvernements sont athées, les populations donnent assez facilement dans l'impiété.

BELIAS.

Le Christ avait dit : *Rendez à César, etc.* Vous avez pris le César païen et de fait le César auquel le Christ paya le tribut était païen ; qu'ont pu dire vos ennemis à cet argument *ad hoc* ?

BELZEBUTH.

Quelque chose de plus *ad hoc*, de très logique et de pro-

fondément vrai. Que le Christ avait eu soin d'ajouter : *et à Dieu ce qui appartient à Dieu*, enseignant par là qu'il ne fallait pas donner, comme le pratiquait le paganisme, à César ce qui appartient à Dieu, mais seulement ce qui était à César *selon le droit que Dieu lui avait fait*.

Car, tout en admettant que le pouvoir public est immédiatement conféré par la communauté parfaite, les vrais catholiques ne reconnaissent que Dieu pour la raison première, la source originaire de tout pouvoir, et comme l'auteur de la loi morale prescrivant de leur obéir.

Or, comme le disent avec vérité les docteurs de l'Eglise, il est impossible que la Vérité incarnée se soit donné un démenti en commandant d'obéir à César et à Dieu ; il faut nécessairement que, pour être juste, l'obéissance à César soit subordonnée à l'obligation suprême pour César lui-même, de laisser à Dieu ce qui est à Dieu.

Tous.

C'est vrai ! c'est vrai !

BELZEBUTH.

Vous avez maintenant la mesure de trois erreurs politiques très subtiles.

Mais avant de les discuter, je pense que nous devons prier Lucifer, notre illustre monarque, de nous développer sa *trame du libéralisme catholique*, erreur supérieure à toutes les autres et très propre à égarer les meilleurs esprits.

[Cette proposition est accueillie par des tonnerres d'applaudissements, Lucifer se lève majestueusement, ses yeux lancent des flammes ardentes, un sourire sardonique se joue sur sa physionomie.]

SCENE XII.

Les mêmes.

LUCIFER se levant.

Le libéralisme catholique a eu assez de retentissement en Europe, ces dernières années, et il a fourni un nombre assez

considérable de victimes à l'enfer pour être connu de tous les princes de mon empire, et en particulier de ceux qui ont pris une part si active dans les derniers événements de l'Europe, pour que je sois dispensé de le développer ici au long.

Après avoir rappelé qu'il proclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté de conscience et des ménagements excessifs pour certaines doctrines modernes professées par des hommes soi-disant catholiques, je veux immédiatement vous faire voir comment les doctrines libérales sont opposées à la vérité, et dans quel abîme de maux elles poussent les pauvres égarés qui la proclament.

Tous.

Très bien ! Très bien !

LUCIFER.

Et d'abord, dire que l'Eglise doit être séparée de l'Etat, et *vice versa*, c'est dire, et j'emprunte ici une parole catholique, que la fin des nations, renfermée dans les limites du temps, ne consiste qu'à vendre, acheter, boire, manger, dormir et digérer en paix, sans le moindre souci de la vie éternelle, et que les attributions du pouvoir public doivent se borner à assurer aux peuples les avantages matériels, sans s'occuper du reste.

N'est-ce pas évidemment ravalier la société des êtres intelligents à la condition des agrégations des brutes qui n'ont pas d'intelligence ? et ceux qui les gouvernent à l'ignoble rôle de façonneur de la matière et de gardien de troupeaux immondes ?

Tous.

Oui ! oui !

LUCIFER.

Il est vrai que le pouvoir public n'a pas le droit d'interpréter infailliblement la loi divine.

BELIAL.

C'est vraiment regrettable, ils en feraient de jolies nos politiques !

LUCIFER.

Cependant il n'en est pas moins vrai que, comme il est du devoir du pouvoir public de veiller au maintien de l'autorité paternelle pour qu'elle puisse accomplir ses fonctions domestiques à l'égard des individus, ainsi il doit, à plus forte raison, veiller au maintien de l'autorité ecclésiastique, afin qu'elle puisse exercer sans gêne son action illuminatrice et sanctificatrice des âmes à l'égard des nations.

BELIAS.

Est-ce bien là la doctrine catholique ?

LUCIFER.

C'est la doctrine catholique ; c'est le plan divin.

Cela étant, il entre dans les obligations du pouvoir public de faciliter à la société la conquête du salut par tous les moyens dont il dispose, et par conséquent dans le cercle de ses devoirs entre l'obligation de veiller au maintien de la vraie religion, car la fidélité à la vraie religion est la condition essentielle de tout bonheur pour la société, comme pour l'individu dans le temps et l'éternité.

Si donc l'Etat se sépare de l'Eglise, il méconnaît ce grand devoir et cette grande obligation ; car l'Etat séparé de l'Eglise, c'est l'Etat déclarant que la religion est parfaitement étrangère aux soins de sa surveillance, si ce n'est comme affaire de police, pour arrêter les empiétements de l'Eglise sur l'Etat.

OLIVOR.

Que dit l'Eglise de cette doctrine ?

LUCIFER.

Nécessairement elle la condamne.

Elle dit qu'ayant été établie dans le monde sans le secours du trône et même malgré le trône, elle, l'Eglise, peut à la rigueur se passer du trône, que l'Etat ne peut se passer d'elle, et qu'ainsi il ne peut se séparer d'elle.

Isolé de l'autel, le trône ne serait plus qu'un abri que la

force d'un homme aurait construit, et que la force d'autres hommes pourrait renverser toutes les fois qu'il leur en prendrait l'envie et que leurs avantages sembleraient l'exiger.

Le trône n'a de véritable appui, de base solide que dans l'idée que c'est une création divine pour le bien des peuples.

Est-ce le droit public purement humain, est-ce la philosophie qui pourra imposer cette idée aux masses et la maintenir en elles dans sa puissante vivacité ?

Ne serait-ce pas se moquer du sens commun, que de le penser ?

Tous.

Sans doute.

LUCIFER.

Il y a là une mission qui ne peut être accomplie que par l'Eglise.

De là la nécessité de la soumission de l'Etat à l'Eglise, car, comme vous allez le voir, l'Etat ne peut être uni à l'Eglise qu'en lui étant soumis.

En effet, comment l'Eglise remplirait-elle cette importante mission dans un Etat refusant d'écouter son enseignement, de reconnaître sa juridiction et de s'y soumettre ?

Voilà bien ce qui est arrivé en Europe, chaque fois que l'Etat s'est séparé de l'Eglise : l'Eglise a été affaiblie et l'Etat renversé, les nations bouleversées par les révolutions les plus terribles que nous ayons jamais soulevées.

LEVIATHAN.

Les révolutions périodiques de la France n'ont pas eu d'autre raison.

LUCIFER.

La doctrine de la séparation des deux pouvoirs est donc satanique.

Pour les ménagements, cette prétendue prudence que prêche le libéralisme catholique, cette espèce de trêve que je lui fait appeler, c'est plus damnable encore.

Un simple mot vous le fera comprendre ; voilà des catholiques comme Thiers et autres qui proclament que le plus

haut degré de philosophie consiste à respecter et à laisser se développer librement toutes les religions.

Eh bien ! d'après le libéralisme catholique, il ne faudrait pas tourmenter ce pauvre Thiers pour une telle parole, ce serait l'aigrir sans profit ?

Il faut le laisser dans son erreur plutôt que de risquer de l'éloigner de l'Eglise, en lui prêchant des doctrines trop absolues pour un tel esprit.

Et dire que j'ai amené des évêques, des prêtres, des écrivains éminents à formuler une telle doctrine ?

Tous.

Bravo ! Bravo !

LUCIFER.

C'est qu'en effet, l'erreur du libéralisme catholique séduirait les élus eux-mêmes s'ils pouvaient être séduits.

BAALBERITH.

Mais une telle doctrine doit être vigoureusement combattue ?

LUCIFER.

Sans doute, mais comme elle est prônée par des dignitaires de l'Eglise qui la croient bonne, il se forme au milieu des catholiques des divisions, des divergences profondes, des écoles qui divisent leurs forces ; et quand le camp catholique est divisé, nous sommes sûrs d'avoir un étendard soit d'un côté ou de l'autre.

PERRIER.

Dans ce cas, plutôt que de déterminer ces divisions, les adversaires du libéralisme, je ne sais pas leur nom.....

BELZEBUTH.

Les *ultramontains* ?

PERRIER.

Les *ultramontains* doivent préférer se taire !

LUCIFER.

Pas du tout, car ils savent bien qu'en se taisant, le libéralisme triompherait, et qu'ainsi j'aurais presque tout le camp catholique.

Allons ! Je crois avoir suffisamment exposé le libéralisme catholique, et il est temps que nous prenions une décision. Dixi !

(*Lucifer reprend son siège au milieu de bravos enthousiastes comme les démons seuls savent en pousser.*)

SCENE XIII.

Les précédents.—Plusieurs voix.—Carreau à la tribune.

Tous.

Carreau ! Carreau !

CARREAU, de son siège.

Je ne monte pas à la tribune : je ne suis pas un orateur, et je n'ai pas de discours à prononcer.

Je me bornerai à quelques observations.

Tous.

Très bien !

CARREAU.

Après tout ce que je viens d'entendre, la confiance renait en moi.

Je sens que j'ai eu tort de désespérer de l'enfer et du libéralisme catholique, et j'avoue ma faute en toute humilité.

Je crois maintenant que le libéralisme catholique et le gallicanisme sont les seules armes avec lesquelles nous puissions vaincre l'Eglise en Canada.

Toutefois, il faudra agir avec prudence et ne pas même nommer ces erreurs.

Je crois même qu'il faudra aller jusqu'à dire nous-mêmes

que le libéralisme et le gallicanisme sont de grosses erreurs et faire de notre mieux pour qu'elles soient acceptées.

FUME-BOUCHE.

Comme tu as fait avec l'auteur du Code et les Curés perpétuels ?

CARREAU.

Oui ! Croyez-vous par exemple que j'aurais réussi à faire dire à la *Minerve*, et à d'autres, que l'Evêque ne peut diviser les paroisses sans que l'Etat l'y autorise, si j'eusse annoncé à ses rédacteurs qu'une telle doctrine était libérale et gallicane.

LEVIATHAN.

Sans doute ! Non ! il faut bien se garder de se nommer, il faut se voiler, se cacher, prendre des voix douces, des mines d'apôtres, prêcher la prudence.

BABEL.

C'est ainsi que nous produirons la confusion non plus seulement des langues, mais des principes. (Applaudissements.)

CARREAU.

Comme il y a en Canada des provinces où les populations protestantes sont nombreuses, on peut persuader à plusieurs qu'il est dangereux de se montrer trop catholique, qu'il est nécessaire de ne pas effrayer les sectes, en demandant pour l'Eglise toutes ses franchises.

BELIAS.

Admirable !

CARREAU.

Il est vrai que les protestants ont de leur côté toutes les libertés. N'importe, il faut dire ces choses, autrement nos doctrines n'auraient pas un semblant de raison, et nos pauvres illusionnés finiraient par voir ce que nous sommes, ce que nous voulons, et ils se garderaient bien de proclamer nos doctrines.

BABEL.

Qu'on se figure la confusion de principes qui va surgir si on suit cette ligne de conduite !

CARREAU.

Une autre chose. Il faudra, et c'est ici qu'est le difficile pour ne pas dire l'impossible, il faudra, dis-je, s'efforcer de convaincre les catholiques éclairés, comme les évêques, certains prêtres, plusieurs laïques et quelques journaux, qu'il vaut mieux pour eux et pour la cause du bien, ne rien dire ni à l'auteur du Code, ni aux Curés perpétuels, ni à tous ceux qui émettront nos principes.

BELZEBUTH.

Je me charge de cela. Je veux endormir toutes ces consciences.

BELIAL.

Je promets plus encore. Je promets de faire passer des évêques et bien d'autres de notre côté.

CARREAU.

Vous êtes deux intrépides et rusés capitaines, je le sais.

Pourtant, je dois vous avertir que ce que vous promettez offre des difficultés insurmontables. Jamais, par exemple, vous n'endormirez l'Evêque de Montréal.

BELZEBUTH.

Pourquoi ?

CARREAU.

Parce que c'est un saint, et un dur encore.

ROSIER.

Son nom ?

CARREAU.

Ignace Bourget.

ROSIER.

Malédiction sur Ignace !

Tous.

Malédiction sur Ignace !

CARREAU.

Vous perdez votre temps à vous égossiller. Voilà plus de trente ans que je le maudis et que je le fais maudire ; tout est inutile.

BELZEBUTH.

Tu oubliais qu'il n'a pas encore d'Université et que son démembrement.....

CARREAU.

Il finira par avoir ce qu'il veut. Il est impossible de le vaincre !

LUCIFER.

Il n'y a rien d'impossible pour qui travaille.

LEVIATHAN.

Qu'on se rappelle donc seulement un Bossuet, un Dupanloup, un Falloux, un Montalembert ! n'ont-ils pas été entraînés les uns et les autres ?

BABEL.

Il n'y a qu'à produire la confusion des principes et vous verrez.

ROSIER.

Babel n'en veut qu'à la confusion.

BABEL.

Et j'ai raison : elle est la mère de toutes les erreurs.

PLUSIEURS VOIX.

A la question ! A la question !

LUCIFER A CARREAU.

As-tu encore quelque chose à dire ?

CARREAU.

Une seule : que je suis revenu à l'espérance.

TOUS.

Bravo ! Vive Carreau !

BAAL.

Vive le libéralisme catholique.

TOUS.

Oui ! Vive le libéralisme catholique !

BELZEBUTH.

En face de cette unanimité, je propose, secondé par Baalberith, qu'une députation composée de Carreau, Leviathan, Belial, Astaroth, Babel, Rosier, du moteur et du secondeur, soit envoyée en Canada, pour y implanter et y développer le libéralisme catholique, ainsi que le gallicanisme qui en est la source.

[Cette proposition soulève des acclamations enthousiastes qu'il est impossible de décrire ; l'émotion des démons atteint son paroxysme ; les uns bondissent sur leurs sièges comme des béliers et se passent les jambes pardessus la tête, les autres font des culbutes prodigieuses, battent des ailes, chantent le coq et font la roue ; à la fin, tous viennent former un grand demi-cercle devant Lucifer que la joie, le triomphe et l'espérance ont rendu délirant.]

SCENE XIV.

Les précédents, dans la position qui vient d'être décrite.

LUCIFER se lève tout ému.

Princes de mon fidèle empire, vous me rendez fou de gloire et d'orgueil.

Tous.

Bravo! Bravo!

LUCIFER.

Je le vois bien, l'enfer est resté fidèle à sa haine du Christ. Ce frémissement qui s'empare de mon auditoire en ce moment, me prouve une fois de plus que c'est l'âme de l'enfer qui vit toute entière dans ses glorieux Princes.

Tous.

Hourra!

LUCIFER.

Et le Christ qui ne nous laisse ordinairement que des ruines doit savoir maintenant que la haine se plaît dans les ruines, pourvu qu'elles ne portent pas le signe de la domination de celui qu'elle poursuit.

Chassons le Christ de partout! L'absence du Christ, c'est le triomphe de l'enfer.

Tous.

Guerre au Christ!

LUCIFER.

Et à son Eglise, sa continuation ici-bas!

Le Christ porte l'Eglise, et l'Eglise porte l'homme, la famille, la nation et le genre humain tout entier.

Tous.

Guerre à l'Eglise! Guerre à l'Eglise!

LUCIFER.

Et à son infallible chef! Le Pape infallible, c'est le *Pape vérité*; c'est-à-dire, l'ennemi mortel de l'erreur, le juge en dernier ressort des intérêts de l'humanité, le flambeau de la foi, le pilote des nations de la terre au ciel!

Tous.

Guerre au Pape infallible! Guerre à son autorité, à sa suprématie!

LUCIFER.

Braves compagnons de mon malheur éternel, vos cris enthousiastes, vos clameurs vengeresses me touchent plus que je ne peux le dire.

Oh! vous étiez dignes de partager mon infortune, puisque vos esprits se rencontrent si bien avec moi, dans les harmonies de l'éternelle haine.

Tous.

Vive Lucifer! Vive Lucifer!

LUCIFER.

Mais voici l'heure de la grande fête. Allez chercher vos légions; que tout l'enfer se réjouisse avec nous des derniers événements Européens.

Après nos réjouissances, je donnerai mes dernières instructions à la délégation.

BELZEBUTH.

Comme Carreau nous l'a prouvé, il ne faut pas nous nommer en Canada, et afin de ne pas effrayer les consciences, il faut un mot d'ordre trompeur.

J'en trouve deux admirables dans une langue que nous seuls connaissons, et je désire que nous les répétions en chœur afin que chacun les connaisse.

Tous.

Voyons?

BELZEBUTH.

ViveL EliberA LismeC AthoL Ique!

Tous.

ViveL EliberA LismeC AthoL Ique!

BELZEBUTH.

MoR TaluL TraM OntaN Isme!

Tous.

MoR TaluL TraM OntaN Isme !

LUCIFER.

Ce mot d'ordre est admirable : il nous rappellera qu'il faut établir notre erreur sans la nommer et en la désignant adroitement.

Tous.

Oui ! Oui !

LUCIFER.

Guerre au Canada !

Tous.

Guerre au Canada !

FIN DU PREMIER ACTE.

DEUXIEME ACTE.

La scène se passe le 2 Août 1871, dans la grande salle d'audience du Palais *Pandemonium* aux Enfers.

SCENE I.

Belias, Fume-Bouche, Perrier.

BELIAS.

Le soleil s'est donc enfin levé sur le jour que nous appelions depuis si longtemps de toute l'ardeur de nos vœux.

Dans un moment, peut-être, la délégation du Canada sera ici, et il nous sera donné de connaître le résultat de sa mission.

FUME-BOUCHE.

Le quantième a été admirablement choisi. L'Eglise célèbre aujourd'hui la fête de St. Alphonse de Liguori, élevé dernièrement à l'honneur de Docteur de l'Eglise.

PERRIER.

Hommage qu'il doit plus particulièrement au zèle avec lequel il a combattu nos erreurs les plus récentes.

FUME-BOUCHE.

Oui, il sera curieux de voir que, pendant que l'Eglise se livre à la joie à l'occasion de ses plus glorieux fils, l'Enfer, de son côté, enrégistre dans ses fastes, au milieu des plus grandes réjouissances, des conquêtes nouvelles et capitales.

BELIAS.

Certes, tu n'y vas pas de main-morte !

A t'entendre, on dirait que tu sais d'avance et d'une manière certaine les triomphes des délégués.

FUME-BOUCHE.

Je ne sais rien de certain, je n'ai recueilli que des rumeurs et d'heureux bruits ; et si je chante déjà victoire, c'est que l'espérance des triomphes est la grande faiblesse des guerriers.

BELIAS.

Moi aussi j'aime et désire les triomphes ; toutefois, je ne puis me faire illusion ; d'après ce que Carreau nous a appris sur le Canada, la délégation a dû rencontrer de grands et invincibles obstacles ; peut-être même a-t-elle échoué complètement !

FUME-BOUCHE.

Si je pêche par trop de confiance, permets-moi de te faire remarquer que tu donnes dans l'excès contraire.

Echouer complètement, y penses-tu ?

PERRIER.

Il est certain que vous êtes exagérés l'un et l'autre.

Dire, par exemple, que la délégation aura échouée entièrement, c'est méconnaître l'habileté consommée des envoyés, la faiblesse d'un grand nombre d'esprits et de caractères faibles à surprendre ; d'un autre côté, vouloir un succès complet c'est compter sans le secours divin de l'Eglise et sans les lumières et les vertus de plusieurs âmes privilégiées.

Pour moi je suis porté à croire à un succès simplement satisfaisant.

FUME-BOUCHE.

Tu n'es pas difficile.

PERRIER.

Que veux tu ? J'ai été si souvent trompé dans mes espé-

rances, que j'ai pris le parti d'être plus modéré; et je me trouve bien de cette modération; car il est assez rare que l'évènement démente mes modestes calculs.

FUME-BOUCHE.

Au fond, tu peux avoir raison. Dans ce cas je souhaite que tes calculs soient toujours trop faibles.

PERRIER.

Et moi, que tes espérances soient toujours confirmées et même surpassées.

BELIAS.

De cette façon, ce sont mes éternelles craintes qui seront toujours agréablement détrompées; elles se perdront comme se perdent, la veille d'un beau jour, en une poupre vermeille, les nuages orageux de l'occident.

FUME-BOUCHE.

Et tous, comme le laboureur prévoyant, nous attendrons pour le lendemain un jour plus heureux que celui qui finit.

PERRIER.

Toujours l'espérance! Eh bien! après tout, soit.

(La porte s'ouvre et Olivor entre précipitamment.)

SCENE II.

Les mêmes et Olivor.

OLIVOR.

La délégation arrive; encore quelques minutes et elle sera ici.

BELIAS.

Lucifer le sait-il?

OLIVOR.

Oui ! Il était sur la coupole, et il est descendu probablement pour donner ses ordres à *Cercueil*.

BELIAS.

Es-tu venu ici directement ?

OLIVOR.

Oui, j'ai causé quelque temps avec *Péché*, qui vient de recevoir des nouvelles de ses sept fils, les *Capitiaux*, dont le règne, paraît-il, est partout florissant.

FUME-BOUCHE.

Lui as-tu annoncé l'arrivée des délégués ?

OLIVOR.

Il les attendait, lui aussi, avec impatience, car un de ses fils, *Jalousie*, a été appelé en Canada afin de seconder l'action de *Carreau* et des autres, et il paraît qu'il leur a été d'un grand secours.

PERRIER.

Je le crois bien ! Jamais *Jalousie* ne met le pied quelque part, sans préparer d'admirables voies à toutes les plus mauvaises passions.

OLIVOR.

D'autant plus qu'il s'est fait accompagner par son aîné, *Egoïsme-du-Bien*, lequel cache, sous son apparence honnête, un esprit capable, au besoin, des plus grandes perfidies.

PERRIER.

Péché pense-t-il que son fils et son petit-fils reviennent avec la délégation ?

OLIVOR.

Il n'en sait rien. Dans tous les cas, il aura des nouvelles certaines sur leur compte, ce qui le rend tout joyeux, lui ordinairement si morose.

(La porte s'ouvre tout-à-coup, Lucifer, Baal et Axaphat entrent, suivis de toute la délégation, à l'exception de Leviathan et Babel. Carreau porte un volume et plusieurs pamphlets ; Astaroth a toute une année de la *Minerve* sur la tête ainsi que plusieurs numéros de l'*Opinion-Publique* ; Rosier montre triomphalement une liasse du *Journal de Québec* et de l'*Evènement* ; Bélial cache mystérieusement quelques lettres dans sa poitrine ; Baalberith déploie avec fierté un *contrat de vente* ; Belzébuth, qui ferme la marche, a les mains vides et semble profondément abattu. Quand chacun a pris son siège respectif, Lucifer se lève avec majesté.)

SCÈNE III.

Les précédents et les derniers entrés.

LUCIFER.

Eh bien, fidèle Carreau, dois-je saluer en vous des vainqueurs ou des vaincus ?

L'enfer doit-il se réjouir ou s'attrister des résultats de votre mission ?

CARREAU.

Illustre et glorieux monarque, mieux que personne tu connais la prodigieuse puissance de notre ennemi, et tu sais combien sont invincibles les nobles et généreuses phalanges qui combattent pour lui contre nous....

LUCIFER.

Hélas ! surtout depuis le jour du Calvaire, nous avons été réduits à une triste et navrante impuissance : malgré tout notre zèle et toute notre ardeur vengeresse, nous n'avons plus remporté que des avantages partiels et passagers.....

CARREAU.

Tu viens de dire, puissant monarque, le mot de notre œuvre en Canada.

Nous arrivons après avoir remporté quelques avantages partiels et qui, peut-être, seront passagers.

LUCIFER.

Et quels sont-ils ces avantages ?

CARREAU.

Nous avons fait affirmer le Gallicanisme et le Libéralisme, nous avons suscité des défenseurs de l'erreur ; nous avons produit des divisions profondes entre les hommes de bien ; nous avons empêché la réalisation d'œuvres très importantes pour le salut des âmes.

LUCIFER.

Certes, il y a en cela plus que je n'osais espérer. Dépêche-toi d'entrer dans les détails et de nous révéler toutes ces choses.

CARREAU.

Je parlerai volontiers de ce qui est mon œuvre personnelle ; quant au reste, je laisserai à chacun le soin de raconter ce qui le concerne. Seulement si quelqu'un s'écarte de la vérité, je me ferai un devoir de l'y ramener, et j'espère qu'on me rendra le même service.

LUCIFER.

C'est cela. Mais hâte-toi.

CARREAU.

J'ai concentré toutes mes forces sur le démembrement des paroisses de Montréal. J'ai fait proclamer par l'opposition, et notamment par la société des Curés perpétuels, toutes les doctrines gallicanes et libérales.

Le Code des Curés que voici. *(Il l'élève en l'air.)*

TOUS.

Hourra! Hourra!

CARREAU.

Le Code des Curés a eu des adeptes.

BELZEBUTH.

Et il a été fortement combattu.

CARREAU.

Oui, très fortement même; cependant il a eu des adeptes.

BELZEBUTH.

Des gens qui n'ont pas voulu se nommer.

CARREAU.

Pas tous.

ASTAROTH.

La *Minerve* s'est nommée.

BELZEBUTH.

Oui, elle a écrit un ou deux articles insignifiants et qu'il aurait mieux fallu ne pas invoquer.

ROSIER.

Langelier, professeur de l'Université-Laval s'est nommé.

BELZEBUTH.

En voilà une belle autorité! Un homme qui ne se contente pas d'applaudir à l'erreur, mais qui fait même une guerre nouvelle au parti de l'ordre; une de ces têtes trop faibles pour porter l'instruction.

BELIAL.

L'évêque de St. Hyacinthe s'est nommé, lui, et Belzebuth ne niera pas la force que l'approbation de ce prélat a prêtée au Code des Curés.

BELZEBUTH.

Cet évêque a dit du Code des Curés que si ce livre eût paru à Rome, il aurait été mis à l'*Index*, et vous appelez cela une approbation ! Etes-vous fous ? Est-ce que le tribunal de Rome condamne les bons livres ? Ne voyez-vous pas que la lettre de l'évêque de St. Hyacinthe est une malice calculée ?

Vous avez tous cru que Belial avait trompé cet évêque. C'est Belial, au contraire, qui a été joué et encore de la manière la plus cruelle.

BELIAL.

Belzebuth revient les mains vides ; il a échoué partout, il est assez naturel qu'il essaie maintenant de déprécier l'œuvre des autres.

PLUSIEURS VOIX.

Oui ! Oui !

BELZEBUTH.

Vous mentez audacieusement ; et je demande sur le champ à Belial une rétractation pure et simple, ou je.....

LUCIFER.

Silence ! Pas de colère ! Pas d'interruptions ! Que chacun dise ce qui le regarde, sans que personne lui coupe la parole ; ou si on croit devoir le faire, que ce soit sans amertume.

Et afin de procéder avec plus d'ordre, que chaque orateur monte à son tour à la tribune.

Tous, excepté Belzebuth.

C'est cela, Carreau à la tribune !

LUCIFER.

Carreau, monte !

SCENE IV.

Les Précédents.

CARREAU, à la tribune.

Je disais donc que le Code des Curés a eu des défenseurs contre les attaques de la presse éclairée et catholique.

Il est vrai que ces défenses ont été faibles, très faibles même ; n'importe, elles sont des défenses et, par cela même, elles sont un gain.

BAAL.

La plupart des esprits sont, d'ailleurs, si ignorants des vrais principes, que, tout misérable que soit un sophisme, il porte son fruit.

CARREAU.

Et voilà bien ce qui est arrivé en Canada.

Le *Nouveau-Monde* et d'autres journaux ont sagement prouvé et solidement établi, à l'aide des Pères des Conciles, des Encycliques, du Syllabus et de toute la théologie, que le Code des Curés était un plaidoyer en faveur du gallicanisme et du libéralisme, que nous ne pouvions guère lutter contre de telles autorités. Aussi, a-t-il fallu recourir au sophisme, pour les combattre.

BELZEBUTH.

Que peuvent les sophismes en face de la vérité ?

CARREAU.

Ils peuvent égarer, et là se borne notre puissance.

Dis-moi, Belzebuth, peux-tu anéantir la vérité, peux-tu faire que ce qui est vrai devienne faux ?

Assurément non.

BELZEBUTH.

Sans doute, je sais bien qu'il est impossible d'anéantir la vérité, et nous devons nécessairement la combattre avec des sophismes ; mais il y a sophisme et sophisme.

CARREAU.

Oui, les sophismes sont relatifs : ils ont différentes causes, et puis les esprits sont plus ou moins préjugés. Toutefois, ce n'est pas précisément le cas dans la cause qui nous occupe.

Nous avons à combattre des vérités évidentes, bien qu'assez ignorées, des vérités appuyées sur les autorités les plus graves, les plus sacrées, sur l'autorité infaillible des Papes, était-il possible de leur opposer autre chose que de misérables préjugés ?

PLUSIEURS VOIX.

Très bien !

CARREAU.

Quand le *Nouveau-Monde* disait par exemple : l'Etat peut seconder l'Eglise dans l'organisation des paroisses, mais la gêner, lui nuire, jamais ! Et qu'il appuyait son assertion sur le Syllabus, sur les Conciles, etc., que pouvions-nous répondre dans la *Minerve* ? Sinon des sophismes, de grossiers sophismes !

LUCIFER.

Tu as raison, Carreau. D'ailleurs, la véritable sagesse ne consiste pas à faire tout ce que l'on veut, mais seulement ce que l'on peut. Poursuis ton récit !

CARREAU.

Ainsi que je te l'annonçai l'année dernière, illustre monarque, j'ai tâché d'avoir des correspondants pour combattre les doctrines catholiques et romaines du *Nouveau-Monde*, et j'ai trouvé trois personnages qui, pour me servir, se sont multipliés.

LUCIFER.

Qui sont-ils ?

CARREAU.

Je leur ai promis de taire leur nom.

Si tu le permets, puissant monarque, je te les nommerai privément.

LUCIFER.

C'est bien !

CARREAU.

Mes correspondants se sont donc multipliés, ils ont prodigué les anonymes, en sorte que le public a été sous l'impression qu'une douzaine d'individus combattaient pour le Code.

BELZEBUTH

Le *Nouveau-Monde* a bien eu soin de détromper le public.

CARREAU.

Et la *Minerve* a démenti le *Nouveau-Monde*. Quoiqu'il en soit, mes correspondants sont venus et ont avancés des choses ineffables, impayables.

LUCIFER.

Voyons.

CARREAU.

Les uns ont prélué en avertissant qu'ils n'entendaient rien à la question, et qu'ils venaient seulement avertir le public qu'il fallait se mettre en garde contre le français du *Nouveau-Monde* ; les autres, moins humbles, se sont posés en docteurs infailibles et ont dit : *Le livre du juge Baudry est bon, parce qu'il ne fait que codifier scrupuleusement les lois existantes.*

AXAPHAT.

Ils n'ont pas fait attention que ces lois pouvaient être gallicanes, libérales, anti-catholiques enfin.

CARREAU.

Non. Un de ces correspondants a même été plus fort. Il s'est dit : " Je trouve de bons principes dans le Code ; ça me suffit, et, sans examiner s'il n'en renferme pas de mauvais, je la déclare bon."

AXAPHAT.

Le nom de ce logicien ?

CARREAU.

Je dois le taire. Le *Nouveau-Monde* appuyait sa polémique sur le principe suivant : l'Etat n'a pas le droit de refuser les registres aux paroisses canoniques ; car le prêtre n'est pas un officier civil.

J'ai fait voir à mes correspondants une contradiction apparente dans cette proposition.

LUCIFER.

Et qu'ont-ils dit ?

CARREAU.

Ils ont dit : *Le Nouveau-Monde demande à grand cris les registres pour les Curés, et il soutient que l'Etat ne peut les obliger à les tenir ; mais c'est là une contradiction.*

BELIAL.

En effet, pourquoi demander une chose, quand on soutient qu'on est pas tenu de l'avoir ?

CARREAU.

C'est pourtant bien simple. Il a été entendu en Canada que les prêtres tiendraient les registres d'après cette convention, les registres servant à la reconnaissance civile des mariages, etc.

Tant que les prêtres consentiront à continuer à l'Etat ce service, l'Etat doit nécessairement leur donner les moyens de le faire ; ou si l'Etat, pour une raison ou pour une autre, retire les registres aux Curés, il faudra, s'il est chrétien, qu'il reconnaisse civilement les mariages, etc., faits par les Curés.

BELIAS.

Je commence à voir clair dans la question.

CARREAU.

Le *Nouveau-Monde* affirme que l'Etat ne peut obliger les Curés à tenir les registres et il les demande, c'est-à-dire que ce journal est rationnel; c'est comme s'il disait:

L'Etat ne peut méconnaître la validité des sacrements; quand bien même le prêtre se refuserait à tenir les registres civils; mais, comme en Canada la tenue des registres civils est la sanction civile des sacrements, l'Etat, tant que la loi ne sera pas changée, est obligé de fournir à tous les Curés les moyens de constater civilement les sacrements, c'est-à-dire donner les registres.

BELIAS.

Les correspondants qui n'ont pas vu le lien logique des deux propositions du *Nouveau-Monde* sont des aveugles, et j'ai été un moment leur semblable; mais le jour chez moi vient de se faire.

CARREAU.

Le *Nouveau-Monde* a reproché au Juge Baudry la proposition suivante: *Les mariages et les naissances dans les paroisses canoniques sont illégitimes et, en ma qualité de juge, je considère les enfants nés de ces mariages comme de véritables bâtards et des infidèles.*

Un de mes correspondants, *Quæstor*, a soutenu que l'Etat pouvait regarder comme bâtard un enfant baptisé par l'Eglise et issu d'un mariage chrétien, seulement, a-t-il ajouté, l'Etat ne peut pas dire de cet enfant qu'il est infidèle.

BAAL.

Cette proposition n'est pas seulement libérale et gallicane, elle est impie. Quoi! l'Etat aurait le droit de regarder comme bâtard celui qui serait né d'un mariage chrétien et qui aurait reçu le baptême; mais alors, l'Etat est athée, il est impie puisqu'il se reconnaît le droit de nier la validité des sacrements.

Et comment *Quæstor*, qui reconnaît à l'Etat le premier droit, lui nie-t-il le second?

Ne sait-il pas que si un sacrement est valide, il est valide, et que l'Etat ne peut en aucune façon nier une partie de cette validité, sans la nier, par le fait même, en entier.

CARREAU.

Quæditor m'avait posé cette objection ; je l'ai aveuglé, je lui ai dit : l'Etat ne peut rien contre la validité de la *grâce sacramentelle* ; il peut seulement contre la validité de la *grâce civile*.

AXAPHAT.

Tiens ! Je ne savais pas qu'il y eût dans les sacrements une grâce civile.

CARREAU.

Il fallait bien inventer du neuf pour justifier le Code. Puis ce neuf nous a réussi ; il y a beaucoup de personnes qui ont partagé les sophismes de mes correspondants.

LUCIFER.

Naturellement, il se rencontre toujours chez un peuple une foule d'intelligences incapables de réflexions sérieuses, et qu'il est toujours facile de fourvoyer.

CARREAU.

Il m'est impossible de rappeler ici tout ce que mes correspondants ont avancé de faux, d'absurde, car je n'en finirais pas.

Astaroth, que j'ai dû charger du soin d'endoctriner la *Minerve*, a apporté ce journal, chacun pourra le lire. Il suffit d'ailleurs que vous sachiez que l'Etat, ayant refusé les registres aux paroisses canoniques de Montréal, le *Nouveau-Monde* soutenait, et avec raison, que tant que l'Etat s'obstinerait à les refuser, sans pouvoir lui-même pas un autre moyen à l'enregistrement civil des mariages, des naissances, etc., l'Etat générair, par là, la liberté de l'Eglise et tomberait ainsi dans le libéralisme.

LUCIFER.

En effet, les conventions étant ce qu'elles sont en Canada,

refuser les registres; c'est ne pas reconnaître la juridiction de l'Eglise; et aucun Etat n'a ce droit.

Le prêtre peut, s'il le veut, ne pas tenir les registres civils; mais alors l'Etat doit tout de même reconnaître la validité des sacrements.

Ce ne sont pas les registres qui font la validité, c'est le sacrement; or, l'Etat n'a aucune juridiction sur les sacrements; il ne peut que les reconnaître et il le doit; autrement il se pose comme ministre, comme Pontife; ce qui est une impiété.

CARREAU.

Voilà pourquoi je me suis attaché à établir que les registres civils étaient indispensables aux sacrements, et que l'Etat pouvait les refuser, quand il le jugerait à propos.

J'ai profité d'une *nécessité de pure convention* pour affirmer une *nécessité absolue et indispensable*. Ça été le pont aux ânes, il ne faut pas s'étonner si la *Minerve*, ses correspondants et ses inspireurs n'ont pu le passer.

Tous.

Bravo! Bravo!

CARREAU.

J'espérais que les réponses de la *Minerve* et de ses correspondants poseraient pour toujours le Code des Curés; un moment même on a parlé de le faire adopter par les Chambres; malheureusement, malgré tous les généreux efforts de Belzébuth et de Bélial qui s'étaient chargés d'endormir les consciences des catholiques éclairés et même d'en faire passer quelques uns de notre côté, une organisation puissante s'est formée pour nous combattre.

BELIAL.

Je réclame. Pour moi j'ai tenu parole; j'ai fait passer du côté des libéraux plusieurs prêtres et même des évêques.

BELZEBUTH.

Et moi aussi je réclame, si je n'avais pas endormi tant de catholiques, vous auriez eu beaucoup plus d'ennemis.

BELIAL.

Je demande la parole.

BELZEBUTH.

Et moi aussi.

LUCIFER.

C'est Carreau qui l'a.....

CARREAU.

J'ai dit tout ce que je voulais dire sur le Code, je puis descendre pour un moment. (*Il descend.*)

LUCIFER.

Alors, que Belial monte à la tribune.

SCÈNE V.

Les mêmes.

BELIAL à la tribune.

Le mot de Carreau m'a été sensible, autant et même plus que celui de Belzebuth qui a voulu insinuer que j'ai été joué par l'évêque de St. Hyacinthe et je viens plaider ma cause.

BELZEBUTH.

Je parle sans colère, et je dis que tu as été joué !

BELIAL.

Vous allez en juger tous. Le *Nouveau-Monde* en parlant du Code des Curés avait affirmé qu'aucun évêque ne l'approuvait.

Cette affirmation était un terrible coup porté à la cause libérale. Je me mets en quatre pour trouver un prélat approbateur.

Nous avons décidé de singer les anges, je me transforme en ange de lumière.

BELZEBUTH.

Si bien, que cinq évêques t'ont chassé sur le champ.

BELIAL.

Quatre m'ont chassé, et non cinq.

Le cinquième, l'évêque de St. Hyacinthe, après m'avoir écouté, me dit enfin : "c'est bien, j'approuverai."

BELZEBUTH.

Et quelle approbation a-t-il donnée? Que chacun écoute la réponse, et juge par lui-même si j'ai eu tort d'avancer ce que j'ai dit tout à l'heure.

BELIAL.

L'Evêque de St. Hyacinthe a dit qu'il n'avait jeté qu'un *coup d'œil* sur le Code.

BELZEBUTH.

C'était bien avouer qu'il ne pouvait pas l'approuver : car pour approuver entièrement un livre, il faut l'avoir étudié sérieusement.

PLUSIEURS VOIX.

C'est vrai !

BELIAL.

Arrêtez ! Laissez-moi continuer. Vous ne pouvez pas juger l'approbation sans la connaître.

BELZEBUTH.

Ah ! Il paraît que, même pour peser une approbation, il faut plus qu'un *coup d'œil* ! Et que sera-ce donc d'un livre qui traite de matière aussi grave que celle des rapports de l'Eglise et de l'Etat ? Tu te perds, l'ami.

[Un mouvement approbateur se fait remarquer sur plusieurs bancs.]

BELIAL, un peu déconcerté.

L'évêque, immédiatement après, dit qu'il regrette que le *Nouveau-Monde* ait traité aussi sévèrement le juge Baudry.

BELZEBUTH.

Cela ne signifie rien.

L'évêque ne dit pas que le *Nouveau-Monde* ait posé des doctrines fausses.

Il donne au contraire à entendre que les thèses de ce journal sont orthodoxes, quoique formulées avec trop de sévérité.

BELIAL.

L'évêque dit ensuite positivement qu'il approuve le Code des Curés.

BELZEBUTH.

Et il se hâte d'ajouter qu'en y jetant un *simple coup d'œil*, il y a trouvé des propositions qui, à Rome, seraient la cause de la mise de ce livre à l'Index.

BELIAL.

N'importe il a dit : je l'approuve.

BELZEBUTH.

C'est une dérision. L'évêque de St. Hyacinthe qui est un homme supérieur, un grand et noble esprit, savait bien que tous les hommes sérieux, en lisant sa lettre sur le Code, se diraient : Monseigneur a voulu prouver sa bonté de cœur au juge, tout en l'avertissant que son livre n'était pas orthodoxe, puisqu'il n'était pas romain.

BELIAL.

Alors il a compté sans la vulgarité des esprits. Tous ne sont pas capables de tirer une telle conclusion.

L'évêque dit : *j'approuve*, la majorité dit : *le livre est approuvé*.

BELZEBUTH.

Voyons, j'en appelle à notre très sage monarque.

LUCIFER.

Belial mérite certainement des éloges, et je le loue sincè-

rement pour ce qu'il a voulu faire ; ses intentions étaient excellentes.

BELZEBUTH.

Je ne nie pas cela.

LUCIFER.

Seulement, je crois réellement que l'évêque de St. Hyacinthe a voulu se jouer de lui ; car sa prétendue approbation n'est au fond qu'une censure enveloppée dans un mélange adroit de bonté et de malice.

TOUS.

Oui ! Oui !

UNE VOIX.

Lucifer est la sagesse même.

BELIAL.

Je me sou mets. J'ai encore trois autres lettres, et j'espère prendre ma revanche quand le moment viendra de les mentionner.

Pour le présent je cède la parole à Belzébuth, en lui souhaitant d'être plus heureux que moi dans sa justification.

SCÈNE VI.

Les mêmes.

BELZEBUTH à la tribune.

J'avais promis, l'année dernière, d'endormir beaucoup de catholiques, j'ai tenu ma parole en partie.

Je n'en veux pour preuve que le fait qu'un seul journal, pendant plusieurs mois, a osé parler.

PLUSIEURS VOIX.

C'est vrai !

BELZEBUTH.

Et si ensuite j'ai été impuissant à comprimer les voix, c'est dû à l'imprudence avec laquelle plusieurs délégués ont fait proclamer certaines doctrines.

CARREAU.

C'est faux !

ASTAROTH.

Je proteste !

BBLIAL.

C'est une indignité !

ROSIER.

Belzebuth est le dépit personnifié !

BAALBERITH.

Il n'a pas vécu pour rien pendant plusieurs mois avec *Jalousie et Egoïsme*.

BELZEBUTH.

Vous pouvez discuter mes avancés, mais je ne vous reconnais point le droit de m'insulter et.....

LUCIFER.

De grâce, du calme. Une discussion sage et modérée au contraire.

BELZEBUTH.

Je disais qu'on a été imprudent.

Les correspondants de la *Minerve*, par exemple, sont allés trop loin. Ils ont posé ouvertement des principes que nous étions convenus de dérober adroitement sous les dehors de la vérité.

CARREAU.

Ce n'est pas vrai !

Ce n'est qu'à la longue, et à prix de patience, que nous parviendrons à asseoir solidement le libéralisme en Canada.

Cesse donc de parler de ce qui n'a pas été accompli, pour nous dire ce qui a été fait.

BELZEBUTH.

Tu me permettras, illustre monarque, de ne pas partager tes espérances. Je crois notre cause compromise et.....

LUCIFER.

Non, elle ne l'est point. Les correspondances de la *Minerve* ont appelé une concentration puissante des forces catholiques, en cela rien de plus naturel.

Quelque soit notre adresse, nous n'empêcherons jamais que le Christ n'ait des défenseurs. Il suffit que nous paraissions avec une erreur, toute dérobée qu'elle soit, pour que sur le champ, surgissent des athlètes chrétiens.

Tous.

Très bien !

BELZEBUTH.

Je puis avoir tort. Toutefois, je l'ai appris par une triste défaite, il y a des âmes en Canada qu'on ne vaincra jamais, et voilà pourquoi j'espère peu.

LUCIFER.

Le Christ se ménage partout des âmes intrépides. Quand l'enfer ne peut les vaincre, il faut alors leur susciter de nombreux ennemis, les calomnier, et par ce moyen ruiner leur influence.

BELZEBUTH.

C'est ce que j'ai fait avec tous les invincibles, et plus particulièrement avec les évêques de Montréal et de Trois-Rivières et le chanoine Lamarche, directeur du *Nouveau-Monde*.

LUCIFER.

As-tu d'abord essayé de leur imposer silence ?

BELZEBUTH.

N'ont-ils pas écrit crûment que l'Etat avait le droit de ne pas reconnaître civilement les paroisses canoniques ?

CARREAU.

Oui, mais qu'est-ce que cela fait ?

BELZEBUTH.

Eh bien ! Voilà ce qui a jeté l'alarme, ce qui a appelé le *programme catholique*.

PERRIER.

Qu'est-ce que le programme catholique ?

BELZEBUTH.

Une œuvre maudite ; une sorte de compromis entre les politiques et les électeurs, en vertu duquel ceux-là s'engagent vis à vis ceux-ci à seconder en tout les vues de l'Eglise.

ROSIER.

Le programme n'at-il pas été vaincu ?

BELZEBUTH.

Je prouverai le contraire en temps et lieu.

Pour le moment j'ai à me justifier.

On a donc compromis notre œuvre, et mes défaites s'expliquent ainsi.

J'ai eu beau me transformer en apôtre, je n'ai pu imposer silence aux Evêques de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi qu'au *Nouveau-Monde*, au *Courrier du Canada*, à l'*Ordre*, au *Journal des Trois-Rivières*, au *Franc-Parleur*, au *Pionnier de Sherbrooke*, à l'*Union des Cantons de l'Est*, et au *Courrier de Beauharnois*.

LUCIFER.

Il n'y a là rien de bien étonnant.

Aussi bien, nous n'avons pas prétendu remporter tout d'abord un triomphe complet.

BELZEBUTH.

Oui. Quand a paru le programme, je me suis montré sous la forme de Raphaël aux saints personnages que je viens de nommer, et j'ai eu avec chacun d'eux des conversations, mais sans résultat.

LUCIFER.

Rapporte nous ces entretiens ?

BELZEBUTH.

J'en rapporterai un seul, celui que j'ai eu avec l'évêque de Montréal, les autres étant, à quelque différence près, tout à fait semblables.

LUCIFER.

C'est bien !

BELZEBUTH.

Je tremblais étrangement en pénétrant dans l'appartement du vénérable viellard, qui est l'ange du diocèse de Montréal.

Jamais, de mémoire de démon, personne de nous n'avait pu approcher de si près le saint évêque.

CARREAU.

En effet.

BELZEBUTH.

Vous dire ce que j'ai ressenti en voyant ce vénérable prélat est impossible.

Il était agenouillé sur son prie-Dieu, abîmé dans une prière ardente ; son âme attristée gémissait sur les maux de l'Eglise et, en particulier, sur les derniers événements qui venaient de s'opérer en Canada.

Des anges tutélaires se tenaient près de lui dans un ravissement sublime ; quelques uns recueillaient sa prière et ses larmes ; d'autres chantaient d'admirables symphonies dans lesquelles résonnait l'hymne de l'espérance ; comme perdu au sein de cette harmonie sacrée, le saint prélat exhalait une prière prophétique.

LUCIFER.

Et que disait-il ?

BELZEBUTH.

“ Seigneur, sauvez nous, car nous périssons. Les flots de l’impiété contre la barque du salut, se soulèvent avec violence et menacent de l’engloutir.” Puis, après avoir prié pour le Pape, pour l’Europe, il ajouta : “ Notre chère Eglise du Canada, se voit aujourd’hui aux prises avec le libéralisme catholique et le gallicanisme, ces deux terribles ennemis de la vérité.

“ Nous laisserez-vous périr, Seigneur ? Est-ce que les péchés du peuple canadien ont appelé votre courroux ? Ah ! divin sauveur, pardonnez à votre peuple.....s’il faut une victime d’expiation, frappez, frappez votre indigne serviteur.

“ Livrez-le à tous les maux passagers ; couvrez-le, s’il le faut, de toutes les ignominies, frappez, frappez, Seigneur, votre indigne fils, mais, de grâce, sauvez, sauvez l’Eglise du Canada.”.....

LUCIFER, les larmes aux yeux.

Que la vertu est belle ! Qu’elle est touchante ?

Tous pleurant.

Malédiction sur nous !

BELZEBUTH, avec désespoir.

Oui, malédiction sur nous ! Hélas ! qu’avons nous fait de la couronne qui ceignait notre front aux jours de notre bonheur ? Pourquoi sommes-nous tombés si bas.....

PERRIER, maîtrisant son émotion.

Pourquoi évoquer ces souvenirs ?

LUCIFER.

Hélas ! Il ne dépend pas de nous de les oublier : notre chatiment est précisément de les heurter à chaque instant.

BELZEBUTH.

Nous sommes condamnés à haïr ce que nous admirons : mais je poursuis mon écrit.

A peine le saint évêque eut-il terminé sa prière que je me présentai à ses regards.

Ma présence ne parut pas l'intimider.

CARREAU.

On dit que souvent les anges le visitent visiblement.

BELZEBUTH.

Je l'abordai, non sans un grand embarras, et lui parlai longtemps de ses luttes avec les Curés perpétuels, de la conduite de certains laïques dans l'affaire du démembrement, des polémiques sur le Code des Curés, des doctrines du *Nouveau-Monde*, du programme catholique que le journal des *Trois-Rivières* venait de publier.....

LUCIFER.

Que disait-il de toutes ces choses ?

BELZEBUTH.

Rien, absolument rien. Seulement quand je lui insinuai que le programme pouvait compromettre la cause de la vérité, et que les polémiques du *Nouveau-Monde* étaient propres à éloigner bien des gens, il jeta sur moi un regard profondément scrutateur et me dit : Vous avez de singulières doctrines, pour un ange. Ne savez-vous pas qu'il n'y a qu'un milieu où les intelligences s'unissent ; celui de la vérité.

LUCIFER.

C'était répondre justement.

BELZEBUTH.

Et je fus embarrassé. J'essayai cependant de faire bonne contenance ; j'alléguai qu'il fallait prendre en pitié la faiblesse des esprits et les malheurs de l'époque.

Je parlai du libéralisme, la grande erreur du temps, je

m'efforçai de le convaincre qu'en voulant désillusionner les esprits de ces deux erreurs, on risquait de leur faire croire à l'intolérance religieuse et à l'innovation de doctrines dans l'Eglise; en un mot, je répétai tous les arguments invoqués par les libéraux catholiques contre le Syllabus et l'Infaillibilité. Je me suis même servi du fameux mot d'*inopportunité*.

LUCIFER.

Tu ne pouvais mieux plaider ta cause.

BELZEBUTH.

Cependant, je l'ai perdue. Le vénérable et pieux évêque me dit qu'il me reconnaissait à mon langage pour un ange des ténèbres. La vérité seule, dit-il en finissant, la vérité seule donnera le repos et la quiétude aux intelligences; car les intelligences sont faites pour la vérité seule et pour la vérité toute entière.

Donnez-leur un semblant, un mirage de vérité et elle s'égareront, elles se tourmenteront, comme elles le font actuellement. Qu'au contraire, vous leur donniez la vérité pleine, entière, elles seront satisfaites, elle s'uniront et rien ne pourra les séparer.

Il n'y a que l'enfer qui puisse gagner à cacher, à amoindrir, à fausser la vérité.

Tu est une voix d'enfer, va-t-en ?

L'évêque des Trois-Rivières et le chanoine Lamarche m'ont tenu le même langage.

FUME-BOUCHE.

Ils n'ont pas eu besoin d'eau bénite pour t'éprouver, comme voulut faire de Carreau le Curé perpétuel.

BELZEBUTH.

Pour des hommes véritablement éclairés, il leur suffit de peser nos doctrines: malgré le manteau trompeur dont elles sont enveloppées, ils trouvent facilement ce en quoi elles ne sont pas orthodoxes.

LUCIFER.

Mais tu n'a rien dit des autres évêques ?

BELZEBUTH.

C'est Belial qui s'est chargé d'eux.

Pour moi, ayant échoué comme je viens de le dire, je me suis mis à battre les campagnes et les villes, afin d'obtenir des Curés et des laïques un silence complet relativement au programme catholique, et j'ai été assez heureux que de réussir auprès de plusieurs, ce qui n'empêche pas que l'idée du programme a triomphé.

ASTAROTH.

Je m'offre à prouver le contraire.

BELZEBUTH, descendant.

Toi ! Eh bien, monte !

SCENE VII.

Les mêmes.

ASTAROTH à la tribune.

Il faut d'abord que vous sachiez que le programme catholique a été formulé par six laïques religieux et éclairés, et afin d'assurer à l'avenir, par le moyen des élections parlementaires, l'existence d'une politique toute catholique.

BELZEBUTH.

C'est l'idée même du programme.

ASTAROTH.

D'accord sur ce point capital, continuons.

Il y a en Canada un parti politique dit conservateur qui a toujours été appuyé par le clergé.

BELZEBUTH.

Très bien !

ASTAROTH.

Les chefs de ce parti ont toujours secondé les vues du clergé.

BELZEBUTH.

Non ! Le chef de ce parti, car il n'y en a qu'un, le chef de ce parti, Sir George Etienne Cartier, a fait une opposition terrible au démembrement de la paroisse Notre-Dame, et ainsi il a été loin de secondar les vues de l'évêque de Montréal.

ASTAROTH.

J'admets cela. Néanmoins, d'un autre côté, il se trouvait à travailler dans le sens des Curés perpétuels qui font partie du clergé.

BELZEBUTH.

Les prêtres ne sont pas des évêques ; et quand des prêtres comme les Curés perpétuels, par exemple, se soulèvent contre l'autorité des évêques et les décrets de Rome, les servir, ce n'est pas servir le clergé, ni l'église, c'est servir le schisme, ou tout au moins, la révolte.

ASTAROTH.

Soit. Cependant, le parti conservateur avait la réputation de soutien de l'Eglise, et voilà que le programme catholique vient et dit aux électeurs : Il faut rester *conservateur* ; cependant il y a dans ce parti des libéraux et des gallicans, refusez-leur vos suffrages, ne votez que pour ceux qui promettent de soutenir les évêques dans les questions religieuses sur lesquelles l'Etat peut être appelé à faire des lois. C'était un manque de confiance au parti *conservateur*.

BELZEBUTH.

Pas au parti lui-même : aux hommes, ou plutôt au chef de ce parti.

ASTAROTH.

Non, au parti lui-même ; c'est le parti qui fait les hommes.

BELZEBUTH.

Ca se peut, mais qu'est ce qui fait le parti ?

ASTAROTH.

Les hommes.

BELZEBUTH.

Tu viens de dire que c'est le parti qui fait les hommes ; s'ils sont faits par le parti, comment peuvent-ils faire le parti ?

Ce qui fait un parti, ce sont les principes.

Il n'y a qu'un principe, vrai ou faux, qui ait la puissance de grouper des hommes pour en faire un même tout.

LUCIFER.

Belzebuth a parfaitement raison : les principes seuls donnent naissance aux partis. Un homme peut former, organiser un parti ; pour cela il faut qu'il représente un principe ou une idée.

Tous, excepté Astaroth.

Oui ! oui ! très bien.

ASTAROTH.

Dans ce cas, l'idée du programme a triomphé partout, et c'est le mot qui a été vaincu.

LUCIFER.

C'est déjà quelque chose : quand les mots souffrent, les choses ne tardent pas à s'en ressentir.

ASTAROTH.

Je vais maintenant rapporter ce que j'ai fait contre le programme catholique.

Chargé par Carreau, je me suis présenté à la *Minerve*, organe de Sir George Étienne Cartier.

J'ai dit : *Le programme catholique est une insulte au parti, il faut le combattre.*

Les rédacteurs de ce journal, qui sont d'excellents jeunes hommes, se sont récriés ; ils ne voyaient que des principes très catholiques dans le programme.

CARREAU.

Il n'y avait rien, en effet, dans ce document que de très catholique.

ASTAROTH.

Je n'ai pas osé nier la chose, et je me suis borné à dire que cette pièce ne venant pas des chefs du parti, elle était par là même une censure et un manque de confiance.

Voyant que cette idée faisait quelque impression sur ces bons jeunes hommes, je les laissai un moment, non pour leur permettre de réfléchir, ce qui peut-être eût été dangereux.

BELIAS.

Pourquoi donc ?

ASTAROTH.

Pour permettre à *Jalousie* de les travailler.

Ce stratagème réussit complètement. *Jalousie* prouva aux rédacteurs, aux propriétaires et aux patrons de la *Minerve* que si le programme triomphait, leur journal passerait pour s'être laissé devancer par d'autres et qu'il perdrait ainsi la prééminence de premier organe du parti.

De plus, Carreau avait eu le soin de jeter l'alarme chez les Curés perpétuels, en leur affirmant que le triomphe du programme était leur perte ; puis, Leviathan, qui avait gagné les bonnes grâces de Sir George Etienne Cartier, en avait profité pour lui communiquer mille craintes ; enfin, *Egoïsme-du-Bien* ayant perverti plusieurs autres amis, il y eut un grand conseil à la *Minerve*, où il fut décidé qu'on combattrait le programme.

LUCIFER se frottant les mains.

C'est une fortunée affaire.

ASTAROTH.

Quelques jours après, la *Minerve* attaquait vigoureusement le programme.

Je ne puis tout rapporter, je vais résumer ses argumentations.

PLUSIEURS VOIX.

C'est bien !

ASTAROTH.

“ Le programme, malgré les principes catholiques qu'il renferme, est une insulte au parti conservateur ; ceux qui l'ont formulé se disent conservateurs, nous le nions et nous les combattons de toutes nos forces comme des ennemis du parti.”

BELZEBUTH.

Ce qui n'a pas empêché qu'après avoir fait et même tout en faisant la guerre aux partisans du programme, par exemple à F. X. A. Trudel, la *Minerve* enregistrât leurs noms parmi ceux des conservateurs et les comptait comme tels.

AXAPHAT.

Bah ! C'est une contradiction qui a dû se perdre au milieu de bien d'autres.

ASTAROTH.

Pour être conservateur, disait la *Minerve*, il faut être discipliné et obéissant.

Quand on embrasse un parti, on s'engage à obéir en tout aux chefs, et il n'est pas permis de manquer à la consigne de ses chefs.

BELIAS.

Pour le coup, en voilà une doctrine commode et paisible, une doctrine d'agneau.

Quoi ! pour la *Minerve* le principe d'un parti c'est l'homme qui conduit la barque ; en sorte que quand il plaira à

cet homme de s'éloigner des principes, des idées du parti, tous devront le suivre.

La *Minerve* devrait nous rendre le service d'aller en France, et d'y introduire sa doctrine. Avec un peu de bonne volonté chez leurs chefs, nous verrions bientôt tous les partis se rencontrer, sans le savoir, sur un terrain commun, celui du communisme par exemple.

BELZEBUTH.

C'est cela même.

ASTAROTH.

Les chefs du parti conservateur, ajoutait d'une manière mensongère la *Minerve*, sans s'en douter, les chefs du parti conservateur veulent bien continuer, comme par le passé, d'accorder à l'Eglise tout ce que l'Eglise demandera ; mais comme le programme ne vient pas d'eux, ils l'opposeront et le combattront de toutes leurs forces.

BAAL.

C'est-à-dire que puisque le programme demande la liberté de l'Eglise, les chefs et leurs amis la refuseront.

ASTAROTH.

Non ! Ce n'est pas cela. Ils donneront la liberté à l'Eglise, mais ils seront contre le programme.

BAAL.

Alors le programme demandait autre chose que la liberté de l'Eglise.

ASTAROTH.

Mais non ! On a déjà dit qu'il ne demandait rien autre chose.

BAAL.

Alors, la *Minerve* et les chefs acceptaient le programme ?

ASTAROTH.

Ils le combattaient, tout en proclamant qu'ils étaient pour la liberté de l'Eglise.

BAAL.

Ma foi, je n'y comprends plus rien.

ASTAROTH.

Secrètement Sir George ne voulait pas rendre justice à l'Eglise de Montréal, prévoyant que si les politiques promettaient d'accéder aux demandes des évêques, celui de Montréal en profiterait pour le démembrement, et aussi pour l'Université; alors il se dit: il faut combattre le programme; certain d'un autre côté qu'en se déclarant contre la liberté de l'Eglise, il s'affaiblirait lui et les siens il se dit de nouveau: affirmons la liberté de l'Eglise, disons noir et blanc et les gens finiront par voter bleu.

BAAL.

Je comprends maintenant.

ASTAROTH.

C'est avec cette monstrueuse contradiction que nous avons combattu le programme, et que nous l'avons vaincu.

BELZEBUTH.

Pourquoi dire que vous l'avez vaincu?

Auriez-vous pu faire élire Cartier, ou tout autre conservateur, quelque part, s'il n'avait promis aux électeurs d'appuyer les évêques?

ASTAROTH.

Non!

BELZEBUTH.

Demande maintenant à Carreau, si dans les élections précédentes, les candidats conservateurs ont jamais été obligés à semblables promesses.

CARREAU.

Jamais!

BELZEBUTH.

C'est donc le programme qui a appelé cette déclaration.

L'idée du programme, a donc fait son œuvre, et si quelque chose a été vaincu, c'est le mot programme catholique.

BELIAL.

Le programme a été condamné par des évêques.

BELZEBUTH.

Non !

BELIAL.

Je vais le prouver.

ASTAROTH, descendant de la tribune, et s'adressant à Bélial.

Monte ici à ma place !

SCENE VIII.

BELIAL à la tribune.

Trois évêques ont dit, que le programme avait le grave inconvénient d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat.

BELZEBUTH.

Un inconvénient n'est pas un tort. Toutes les choses qui portent des inconvénients ne sont pas pour cela soumises à la censure.

BELIAL.

Il ne faut pas jouer sur les mots, Belzébut ; tu sais bien que les lettres en question ont été invoquées comme des condamnations formelles du programme.

BELZEBUTH.

Je le sais, et je ne veux pas jouer sur les mots.

Je demande seulement qu'on ne leur donne pas une portée étrangère au sens.

BELIAL.

S'il fallait être si scrupuleux, où en serions-nous ? Que pourrions-nous ? Est-ce que toutes nos erreurs sont autre chose au fond, que des idées faussées, des mots pervertis ? M'était-il possible d'amener des évêques aussi éclairés et aussi pieux que ceux dont il est question, à condamner une œuvre éminemment catholique comme le programme ? N'est-ce pas même prodigieux que j'ai pu les pousser à écrire le mot inopportunité ?

En tous cas, mon cher Belzébuth, je te trouve difficile ; il me semble que tu pourrais l'être moins quand les évêques dont tu t'étais chargé, ont approuvé solennellement une œuvre que l'enfer doit maudire.

PLUSIEURS VOIX.

C'est cela ! Très bien ! Très bien !

BELZEBUTH.

Tu confonds à dessein la question. Je ne nie pas que les lettres de tes évêques aient pu nous rendre service ; je nie simplement qu'elles soient une condamnation du programme.

Ce n'est pas le dépit qui m'inspire ; c'est l'intérêt de notre cause. Je vois un véritable danger à s'exagérer nos succès, et c'est la seule raison qui me porte à réclamer.

Non ! Aucun évêque n'a condamné le programme.

BELIAL.

Soit ; pour les évêques de Québec et de Rimouski, mais l'évêque de St. Hyacinthe n'a-t il pas dit qu'il était autorisé à affirmer que la lettre de l'archevêque de Québec, devait s'interpréter dans le sens d'un désaveu du programme ?

BELZEBUTH.

Oui ! Mais ce fait est dû à un malentendu.

L'évêque de St. Hyacinthe écrit à M. Cazeau grand vicaire de Québec, pour savoir la pensée de l'archevêque.

Le grand vicaire qui passe pour avoir une forte dose de gallicanisme et de libéralisme, répond sans consulter qui de

droit, que l'archevêque a voulu par sa lettre, désavouer le programme

BELIAL.

Ça ne prouve rien.

BELZEBUTH.

Attends un peu. A peine l'archevêque a-t-il pris connaissance de la lettre de l'évêque de St. Hyacinthe, qu'il écrit à ce dernier, l'informant de la fausseté d'interprétation donnée par son grand vicaire M. Cazeau ; que lui (*l'archevêque*) n'a pas voulu et ne veut pas désavouer le programme, qu'il n'a voulu que ménager les ombrages des politiques, en faisant remarquer que l'épiscopat n'était pour rien dans la production du programme.

BELIAL.

N'importe, la lettre de l'évêque de St. Hyacinthe est restée, et chacun a été sous l'impression que le programme était *désavoué*.

BELZEBUTH.

L'évêque de St. Hyacinthe a prié Sa Grâce de ne rien dire publiquement touchant ce malentendu, et Sa Grâce a condescendu à ses désirs.....

BELIAL.

Ce qui n'a pas empêché le public de croire à un désaveu.

BELZEBUTH.

Le public ignorant oui ; car le public éclairé a compris que l'archevêque avait simplement voulu faire remarquer par sa lettre, que le programme venait des laïques et que, selon son habitude, l'Église n'avait pas cru nécessaire d'intervenir directement par ses ministres dans une question politique.

BELIAL.

Tu forces le sens.

BELZEBUTH.

Non ! L'Eglise laisse à ses enfants laïques le soin de la défendre dans les gouvernements ; elle leur donne cette mission ; elle leur impose ce devoir ; elle ne leur demande qu'une chose : qu'ils ne s'écartent pas de la doctrine.

BELIAL.

Je sais cela.

BELZEBUTH.

Or, le programme ne blessait en rien la doctrine ; il était, au contraire, très-orthodoxe ; la lettre même de l'archevêque en fait foi !

BELIAL.

Comment ?

BELZEBUTH.

Parcequ'elle a soin de dire qu'il a l'inconvénient d'être formulé sans la participation de l'épiscopat. Or, si ce manifeste eut été tant soit peu contraire à la vraie doctrine, son inconvénient serait devenu un bonheur, une fortune, et l'archevêque eût dit : " Heureusement, cette pièce ne peut, en aucune façon, être attribuée à l'épiscopat."

BELIAL.

Le public ne croyait pas que le programme fût condamné à cause d'hétérodoxie, mais parce qu'il était inopportun.

BELZEBUTH.

Tu sais bien que, depuis la déclaration du dogme de l'infaillibilité, il n'y a plus que les *Hyacinthe*, les *Dollinger*, etc., qui se permettent d'appeler une vérité catholique inopportune ; les Dupanloup, les Maret, les Gratry ne le disent plus.

BELIAL.

Allons, je crois que je peux anéantir mes lettres.

BELZEBUTH.

D'autant plus que tu n'y as aucune part.

Tu te serais bien gardé d'inspirer ces lettres, et tu ne les a recueillies que parce que le public les a interprétées fausement.

C'est la lettre de M. le Grand Vicaire Cazeau, que tu aurais dû apporter ; toi seul a pu la lui inspirer.

SCENE IX.

Les mêmes.

ROSIER montant à la tribune.

Moi, je ne rendrai certainement pas le *Journal de Québec* et l'*Evènement*.

ASTAROTH.

Je ne dis trop rien pour le *Journal de Québec* ; mais quand à l'*Evènement* tu peux l'abandonner ; ce dernier journal vaut encore moins que l'*Opinion-Publique*, que j'ai apportée comme *pure curiosité*, mais que je n'ai pas voulu mentionner parceque ça n'a aucune autorité. Les rédacteurs de l'*Opinion-Publique* sont, sans doute, des jeunes gens de talent et très estimables ; mais, de leur propre aveu, leur feuille est ouverte à toutes les opinions ; elle est au service du public et afin de le mieux servir elle n'a point de principes avoués ; en sorte que l'on peut lui faire dire tout ce que l'on veut. Ça n'a donc aucune autorité ; ainsi en est-il de l'*Evènement*.

ROSIER.

L'*Evènement* est un journal très recherché.

Hector Fabre, qui le rédige, est un jeune homme plein d'esprit, galant, spirituel, plaisant, joli sans être beau, un peu prétentieux, mais.....

ASTAROTH.

Oui prétentieux ! Quand il est parti pour l'Europe, il s'était imaginé qu'il reviendrait membre de l'Académie Française !

ROSIER.

C'est très possible ; mais rachetant ses prétentions par une très grande flexibilité.....

ASTAROTH.

Tu peux le dire, une si grande flexibilité qu'il ne peut s'attacher à aucun principe.

Fabre est tout ce que l'on veut : conservateur, libéral, républicain, démocrate, aristocrate, annexionniste, communiste, etc., il a été tout cela et qui sait ce qu'il ne sera pas à l'avenir.

ROSIER.

Soit, j'abandonne l'*Evènement*, mais le *Journal de Québec*, je le réclame comme une conquête.

ASTAROTH.

Cauchon, pour ceux qui le connaissent intimement, n'est rien de bien terrible.

Cartier lui a même dit, un jour, de rester du côté de l'opposition ; cependant, comme il a une place élevée, ce qu'il a pu dire dans le *Journal de Québec*, peut avoir une certaine autorité auprès de ceux qui ne le connaissent pas.

Et à ce titre tu peux l'invoquer.

BELZEBUTH.

Il est bon de remarquer que pour ceux qui connaissent en quels termes *Cauchon* se trouve avec la foi et la morale, le succès de Rosier.....

ROSIER.

Voyons laisse-moi dire ; tu feras tes réflexions après.

UNE VOIX.

C'est cela.

ROSIER.

D'abord le *Journal de Québec* s'est contenté de répéter

contre le programme ce que la *Minerve* en disait, puis, trouvant que ce rôle de *répétiteur* ne convenait pas à ses vingt cinq années d'expérience, Cauchon voulut se faire *théologien-canoniste*.

PERRIER.

ROSIER.

D'impayables, inspiré qu'il était par un petit cercle d'égarés.

Le *Journal de Québec* a d'abord nié qu'il y eût une doctrine de la *suprématie* de l'Eglise sur l'Etat.

TOUS.

Bravo pour Cauchon !

ROSIER.

Le journal a voulu enseigner que l'Eglise n'a rien à voir dans la conduite des gouvernements.

LUCIFER.

En sorte que si l'Etat devient athée, l'Eglise ne doit pas, ne peut pas s'en inquiéter, et l'Encyclique de 1864, par exemple, se trouverait être un abus de la puissance papale.

ROSIER.

Le journal veut que l'Etat et l'Eglise vivent dans l'harmonie la plus parfaite; voilà pourquoi il demande que dans les questions mixtes, l'Eglise sacrifie, en vue de la paix, ses droits les plus sacrés.

Et comme le *Nouveau-Monde* lui prouvait qu'une telle doctrine est contraire à l'enseignement canonique, le journal ne se gêna pas d'affirmer que la doctrine de la subordination de l'Etat à l'Eglise est absurde.

TOUS.

Vive le *Journal de Québec* !

ROSIER.

Pressé de près et voyant qu'il avait trop donné dans l'hérésie, le journal vint avec une doctrine inouïe, celle de deux églises, une *universelle*, et l'autre *particulière*.

Celle-ci devant céder ses droits pour plaire à l'État, celle-là devant au contraire les maintenir en vue de la foi universelle.

LUCIFER.

Et quand chacune des églises *particulières* aura cédé ses droits, où trouvera-t-il les droits maintenus de l'Église *universelle* ?

ROSIER.

Cette question était trop mystique pour le journal, et il ne s'en est point occupé.

Il a tronqué les opinions des canonistes pour se justifier ; et quand les autorités les plus graves le gênaient, il les récusait comme des simplicités, des absurdités, des non-sens.

PERRIER.

C'est très commode.

ROSIER.

Oui ! mais comme ce métier va bien au journal, il le pratique encore aujourd'hui avec succès.

LUCIFER.

Cette polémique du programme n'est donc pas encore terminée.

ROSIER.

Non ! J'espère qu'elle durera assez longtemps pour qu'il soit permis au journal d'énoncer toutes les doctrines de la politique libérale, gallicane et même athée.

LUCIFER.

Mon cher Rosier, je te félicite de ce que tu as fait par ce journal ; tu ne pouvais mieux servir notre cause qu'en choi-

sissant un journal comme celui de Québec, pour proclamer des principes aussi faux.

Tous.

Oui ! Très bien !

ROSIER.

Je te remercie, illustre monarque, des paroles consolantes que tu m'adresses ; j'espère mériter toujours tes bonnes grâces et tes louanges. (*Il descend.*)

BAALBERITH.

Je réclame la parole.

LUCIFER.

Monte à la tribune !

SCENE X.

Les mêmes.

BAALBERITH à la tribune.

Je crois avoir rendu, moi aussi, un grand service à notre cause.

LUCIFER.

Voyons !

BAALBERITH.

J'ai fait manquer une œuvre magnifique.

On allait jeter les bases d'une société savante, ou plutôt, en donnant de plus grands développements à une institution fondée depuis longtemps, on allait enrôler tous les catholiques éclairés de Montréal sous un drapeau orthodoxe.

LUCIFER.

Certes !

BAALBERITH.

J'apprends la chose d'un aveugle, illustre pianiste, et par-

dessus tout, à ce qu'il parait, grand homme d'esprit ; je me mets à l'œuvre, et, bien que déjà une bâtisse fut achetée, je réussis à tout renverser.

Tous.

Parfait !

BAALBERITH.

Mon succès a été difficile. Les inspireurs du projet, bien que laïques, étaient des hommes très religieux et ultramontains à un tel point, qu'ils voulaient baser leur œuvre sur le principe suivant : " Si un principe condamné par l'ordinaire " vient à triompher dans notre société, elle sera, par le fait " même, dissoute, et tous les biens retourneront à l'évêque."

LUCIFER.

Mais comment as-tu pu réussir ?

BAALBERITH.

J'ai fait rêver plusieurs personnes et leur ai fait prendre ces rêves pour des réalités.

C'est ainsi que ces personnes ont fini par croire que les inspireurs de l'œuvre étaient des *voltairiens*, des *révolutionnaires*, des *gens qui ne voulaient plus du prêtre*, etc.

Tous.

Magnifique !

BAALBERITH.

Et comme les rêveurs avaient l'influence, le tout a manqué.

Tous.

Bravo ! Bravo !

LUCIFER.

Honneur à Baalberith !

Tous.

Honneur à Baalberith !

BAALBERITH.

J'ai le contrat de l'achat de la bâtisse où devait s'établir cette institution. J'espère que l'enfer le conservera comme un noble trophée de la campagne canadienne. (*Il descend.*)

Tous.

Oui ! Oui ! Hourra ! Hourra !

LUCIFER s'adressant aux délégués.

Est-ce là tout ?

CARREAU.

Non ! J'ai à parler des Curés perpétuels.

PLUSIEURS VOIX.

A la tribune ! A la tribune !

SCENE XI.

Les mêmes.

CARREAU à la tribune.

Le St. Siège a nommé l'Archevêque de Québec commissaire apostolique dans l'affaire du démembrement, et il est venu à Montréal.

LUCIFER.

Il a du se passer beaucoup de choses.

CARREAU.

De vrais phénomènes ! Ainsi, les Curés perpétuels, qui n'ont pas même voulu faire sonner les cloches, lorsque l'évêque Lartigue est venu prendre son siège épiscopal, ont fait une démonstration monstre à l'Archevêque.

C'était à n'en pas revenir.

PERRIER.

Quel était leur motif ?

CARREAU.

Tu le devineras, lorsque tu sauras qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu pour empêcher les populations de suivre l'Archevêque jusqu'à l'Évêché: ils voulaient qu'il n'y eût pas d'autre triomphe que celui de Notre-Dame.

PERRIER.

Je comprends.

CARREAU.

Une autre chose. Les Curés perpétuels avaient toujours affirmé à Rome, qu'ils étaient contre le démembrement, parce qu'il s'agissait de paroisses canoniques.....que les mêmes difficultés n'existeraient pas, s'il était question de paroisses civiles.

FUME-BOUCHE.

Oui, ils ont dit cela à Rome, où je les accompagne comme inspirateur, en ayant soin seulement de me transformer.

BELZEBUTH.

Tiens, je sais maintenant pourquoi tu es si bien renseigné.

CARREAU.

En apprenant la mission de l'Archevêque, plusieurs paroisses ont fait des démarches pour devenir *paroisses civiles*. Eh bien! croirez-vous que les Curés perpétuels se sont mis en quatre pour empêcher cela?

LUCIFER.

Pas possible!

CARREAU.

Mais, ils n'ont pas réussi; car les paroisses ont présenté leurs requêtes, et la chose se décidera bientôt.

BELZEBUTH.

Le Curé Dowd a réussi.

CARREAU.

Il a été démasqué. Les Irlandais de Ste. Brigitte voulaient former une paroisse distincte.

Le Curé Dowd l'apprend, il va les trouver, leur représente que leur démarche va donner un démenti formel à tous ses précédents protêts, et à force de larmes, de menaces, il parvient à faire abandonner le projet.

Cependant, cinq Irlandais crurent devoir rapporter le fait, et donnèrent en conséquence leur déclaration qui fut passée à l'Archevêque, au grand déplaisir du Curé Dowd, qui a failli en mourir de honte.

LUCIFER.

L'Archevêque est-il gallican ?

CARREAU.

Non ! C'est un ultramontain, un prélat dévoué au Saint Siège.

Il soumettra son rapport après la décision des commissaires civils.

D'ici là, je vais travailler afin que les Curés perpétuels gagnent leur cause.

Pour aujourd'hui, je n'ai plus rien à révéler. (*Il descend.*)

SCENE XII.

Les mêmes.

LUCIFER.

Vous ne dites rien ou presque rien de Leviathan, de Babel, de Jalousie et d'Egoïsme-du-Bien ? Qu'ont-ils fait !

BELZEBUTH.

Leviathan s'est chargé des politiques et de plusieurs autres personnages.

Il a bien réussi avec un certain nombre, mais surtout avec Sir George et ses associés au barreau. Quand nous avons laissé le Canada, ces avocats étaient à se tourmenter pour une cause ecclésiastique décidée par Rome contre leur client.

LUCIFER.

Et Babel ?

CARREAU.

Babel a mis la confusion dans les idées, dans les esprits et les écrits de ceux qui ont travaillé pour nous ; mais sa grande gloire est une *pièce* qu'il a inspirée à la *Minerve* pour prouver que le *Nouveau-Monde* n'est pas un journal conservateur. Rien de plus confus que cette *pièce*.

ASTAROTH.

C'est le sophisme lui-même avec ce qu'il peut avoir de plus grossier.

CARREAU.

Les acteurs de cette *pièce* disent : Le *Nouveau-Monde* est contre Sir George, il combat la *Minerve*, il a été institué pour ces fins : donc il est anti-conservateur.

LUCIFER.

Croit-on réellement en Canada que ce soient les hommes qui constituent les principes ?

CARREAU.

On le croit à la *Minerve*, comme il a été prouvé par Astaroth.

LUCIFER.

Il faut les laisser avec cette impression. On aura qu'à agir sur les chefs pour égarer tout un parti. Ainsi, quand Sir George dira : il faut refuser telle chose aux évêques, si le principe de la *Minerve* est accepté, il faudra servir Sir George ou abandonner le parti conservateur ; c'est-à-dire que, pour rester conservateur, il faudra se mettre à détruire ce que le parti avait promis de conserver.

CARREAU.

Les gens de la *Minerve* sont pourtant sensés. Je ne m'explique pas qu'ils aient pu poser un tel principe.

LUCIFER.

Il n'y a rien comme le libéralisme pour préjuger les intelligences.

CARREAU.

On le voit bien. Dire au *Nouveau-Monde*, à l'*Ordre* et à tous les autres journaux qui ont appuyé le programme, c'est-à-dire des idées essentiellement conservatrices, les seuls principes dignes d'être conservés ; car s'il y a quelque chose à conserver, c'est bien la liberté de l'Eglise ; dire à ces journaux : " Vous n'êtes pas conservateurs, vous êtes des traîtres." C'est ineffable !

ASTAROTH.

On voit bien que Babel est passé lui aussi à la *Minerve*. Aussi n'est-il que juste de crier en chœur : Vive Babel !

Tous.

Vive Babel !

CARREAU.

Quant à *Jalousie* et à *Egoïsme-du-Bien*, nous leur devons une grande partie de nos succès ; sans les rivalités qu'ils ont soulevées, nous n'aurions pas eu tant d'apôtres.

Bravo pour ces deux intrépides soldats de l'enfer.

Tous.

Bravo pour *Jalousie* et *Egoïsme-du-Bien* !

LUCIFER se levant.

Bien aimés princes de mon empire, le résultat de la délégation est satisfaisant.

Vous avez admirablement servi le libéralisme par tout ce que vous avez inspiré aux Curés perpétuels, aux journaux et à d'autres.

Poursuivez votre œuvre ; ne vous découragez pas lorsque vous éprouverez des défaites ; rappelez-vous que nous n'avons plus qu'une puissance limitée, bornée, et que ce n'est qu'à force de persévérance et de patience, que nous réussirons à remporter quelques avantages sur l'ennemi.....

BELZEBUTH.

Oui, de la patience, de la persévérance, et encore qui sait ?

LUCIFER.

Voyons, Belzébuth, console-toi ! Abandonne l'idée de

perversir ceux qui sont franchement catholiques, ceux qui ont de fortes et vives convictions; laisse-là les évêques et les journaux, tels que le *Nouveau-Monde*, le *Journal des Trois-Rivières*, le *Franc-Parleur* et les autres; adresse-toi aux esprits timides, aux prétendus prudents, aux amis de la paix quand même, et je suis certain que tu reviendras couvert de lauriers.

BELZEBUTH.

Je voudrais partager tes espérances, glorieux monarque, mais franchement je ne le puis.

Sans doute, nous avons affirmé le gallicanisme et le libéralisme, et ce serait beaucoup si, d'un autre côté, on n'eût pas combattu victorieusement ces erreurs, en leur opposant la vérité et toute la vérité catholique. Le gallicanisme, on l'a déjà dit, était dans les lois, et personne ne le soupçonnait: aujourd'hui qu'il est démasqué, on se mettra en garde.....

LUCIFER.

Il y a un coin de la question qui se dérobe à ta réflexion, mon cher Belzébuth. C'est la manière dont le gallicanisme a été démasqué.

Il a été dévoilé dans la lutte, voilà notre fortune.

Il s'est formé deux camps par cette lutte.

Et ces politiques, ces journaux qui ont combattu l'évêque de Montréal et le programme catholique, sont aujourd'hui enchaînés, rivés, par les causes mêmes dont ils se sont faits les défenseurs, aux principes faux du gallicanisme politique.....

BELZEBUTH.

Alors, on a eu tort d'appeler ces polémiques, et il aurait mieux valu garder le silence.

LUCIFER.

Voilà encore ce qui te trompe: le silence ne va pas plus à l'erreur qu'à la vérité. L'Église en Canada, et tout les vrais catholiques de ce pays, ne pouvaient pas garder le silence, sans trahir leur conscience. Sachant que le gallicanisme était dans les lois et dans l'esprit des Curés perpétuels,

et de plusieurs politiques, ils devaient nécessairement le combattre de toutes leurs forces, afin de l'étouffer sur place même.

Ah ! si nous avions pu étouffer ces voix catholiques et leur imposer silence, c'en est été un bonheur : nous aurions eu le champ libre

AXAPHAT.

Précisément comme il est arrivé en Europe avec le libéralisme catholique, qui demandait aux catholiques de se taire.

Le libéralisme a produit le silence de la vérité, et si quelques voix courageuses se sont élevées pour flétrir l'erreur, elles ont été blâmées par des évêques mêmes, ce qui a permis aux principes pervers et subversifs de s'asseoir partout dans la politique, dans les lois, dans les sciences et dans l'éducation. Et l'erreur a parlé, et elle a triomphé ; et la France catholique, la France de Charlemagne, de St. Louis, est devenue la France de Proud'hon et de Thiers ; c'est-à-dire une France *impie et rationaliste* ; Belzebuth, tu as tort et c'est notre illustre monarque qui a raison !

BELZEBUTH.

Je sais bien que le silence des catholiques est notre fortune, et personne n'ignore que je suis l'admirateur passionné du libéralisme catholique, précisément parce qu'il est le *baillonnement* de la vérité ; aussi, ai-je tenté d'imposer silence, de baillonner le plus de catholiques possibles. Cependant, je crois qu'il aurait fallu user de plus de réserve dans nos erreurs, et ne pas appeler par une affirmation trop ouverte de l'erreur, l'affirmation pleine et entière de la vérité.

LUCIFER.

Ce que tu dis là serait vrai, si vous vous étiez servi de Dessaulles, de Doutre, de Laflamme, pour proclamer nos doctrines : le public se serait mis en garde contre de tels hommes, à cause de leur hostilité bien connue à l'Eglise.

Mais quand ce sont les Curés perpétuels, des politiques comme Cartier, Baudry, Cauchon, des journaux comme la

Minerve, le *Journal de Québec*, etc. ; c'est-à-dire des hommes et des organes qui passent, à tort ou à raison, pour être dévoués à l'Eglise ; oh ! alors, c'est différent, très différent. Le public se laisse séduire par la bonne réputation de ces apôtres, et il donne dans l'erreur avec une étonnante facilité.

PLUSIEURS VOIX.

Très bien ! Bravo !

LUCIFER.

De plus, il y a l'esprit de parti qui nous sert merveilleusement. Quand les chefs d'un parti affirment une erreur, pour peu qu'il se trouve là une *Minerve*, une chère *Minerve*, avec ses chers principes de soumission aveugle, tout le camp, tout le parti est entraîné.

Tous, excepté Belzebuth.

Oui ! oui ! Vive Cartier ! vive la *Minerve* ! la chère *Minerve* ! la philosophique *Minerve* ! l'obéissante *Minerve* ! la religieuse *Minerve* !

ASTAROTH.

Minerve la libérale !

CARREAU.

Minerve la partisane !

BELIAL.

Minerve la sensée !

BAALBERITH.

Minerve l'impayable ! l'ineffable ! l'adorable ! l'innénarrable !

LUCIFER.

Tu vois bien, mon cher Belzebuth, qu'il faut te rendre : tu as contre toi l'unanimité.

BELZEBUTH.

Puisse-t-il en être toujours ainsi ! Je ne demande qu'une chose, c'est que mes tristes prévisions ne se réalisent jamais.

LUCIFER.

Et il en sera ainsi, sois-en certain. Tu vas retourner en

Canada, et, pour peu que tu suives mes conseils, tu reviendras, comme je te le disais tout-à-l'heure, couvert de lauriers.

Au lieu de tenter l'impossible, essaie le possible. Laisse parler les évêques, et tous les catholiques éclairés, puisqu'il est impossible de les baillonner. Seulement ruine leur influence; prête aux évêques des vues intéressées, des haines, des vengeances, etc., fais reprocher aux écrivains catholiques leur jeunesse, leur manque d'autorité, accuse-les de hardiesse, de témérité, de présomption.

BELZEBUTH.

Mais on en dira autant des nôtres!

LUCIFER.

N'importe, on trouvera des sophismes pour les justifier, tandis qu'il sera facile de présenter les torts de nos adversaires sous les couleurs les plus noires. Comment! ferez-vous observer à tel auteur ultramontain, vous osez toucher telle et telle question, ignorez-vous que les plus grands génies ont tremblé en face de ces questions? Ne savez-vous pas que l'enseignement est laissé aux clergé dans l'Eglise?

De quel droit venez-vous toucher des sujets aussi graves et qui divisent les catholiques, etc?

BELZEBUTH.

Toutefois, ces reproches pourront être fondés.

LUCIFER.

Alors, il faudrait bien se garder de les adresser.

Il ne faudra se le permettre qu'à ceux qui, en écrivant, n'avancent rien que sur l'autorité des Pères, des Docteurs, des Conciles et des Papes infallibles. Ce sont les humbles, ceux-là, ceux qui se défient de leurs forces, de leurs lumières et de leur jeunesse: obligés d'écrire, de parler, pour attaquer l'erreur triomphante, il ne font, pour ainsi dire, que rappeler les éternels principes proclamés par les saints et les savants qui ont parlé avec le secours de l'Esprit-Saint.

Ces écrivains parlent peu eux-mêmes; mais ils laissent parler beaucoup les grandes autorités.

Voilà les écrivains qu'il faut ridiculiser, combattre, ruiner et décourager à tout prix, et par tous les moyens possibles.

Et un des moyens les plus efficaces est celui que je viens de te conseiller.

Avec un peu d'habileté, on peut même amener des hommes religieux, des prêtres, des évêques, à nous servir ici.

BAAL.

C'est la sagesse même qui parle par ta bouche, illustre monarque. En reprochant à un écrivain catholique, jeune ou vieux, de traiter des sujets trop graves, on invoque une chose très spéciieuse, et qui, pour avoir été vraie autrefois, ne l'est plus aujourd'hui.

Autrefois, les questions de la science catholique n'étaient pas éclaircies, les livres étaient rares, l'éducation difficile ; le clergé excepté, personne ou presque personne n'étudiait profondément. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi ; la vérité qu'on a attaquée sur tous les points, s'est défendue sur tous les points.

Le peu de questions incertaines qui restaient et sur lesquelles l'erreur était possible, Pie IX les a définies, illuminées, établies irrévocablement, et des milliers de savants sont venus les propager ; en sorte que, pour quiconque écrit, il est toujours facile de se guider sûrement.

Mais ces réflexions ne viennent pas à tous les esprits, toutes les intelligences ne sont pas capables de saisir la vraie position de l'écrivain catholique de nos jours. Voilà comment il nous sera toujours profitable de reprocher aux champions de la vérité une certaine témérité et même une grande audace. Sans doute, ces reproches n'ont plus leur raison d'être quand l'écrivain s'appuie fortement et qu'il ne blesse en rien la vérité ; mais nous vivons, nous, d'erreurs, de sophismes, de préjugés, et tout ce qui n'a pas sa raison d'être vrai fait notre fortune.

Tous, excepté Belzébuth.

Très bien ! Bravo !

LUCIFER.

Maintenant, Belzébuth, est-tu convaincu ?

BELZEBUTH.

Décidément, je me rends de bonne grâce.

Je suivrai tes conseils, sage monarque, et, comme le dernier me plaît surtout, je vous promets de faire une guerre en règle à tous les écrivains catholiques.

Tous.

Bravo ! Vive Belzebuth ! Guerre aux écrivains catholiques !

LUCIFER.

J'offrirai un autre conseil à la délégation.

Il est entendu, n'est-ce pas, qu'il faut se servir de gens décents et à la réputation catholique pour propager nos erreurs ?

Tous.

Oui ! Oui !

LUCIFER.

Il faut faire plus encore. Il faut éviter de tirer nos apôtres de la bonne foi ; car ils nous abandonneraient.

Tous, moins Bélial.

Bravo !

LUCIFER.

Rien n'est plus entêté qu'un homme, qu'un aveugle de bonne foi.

Tous, moins Belial.

Bravo ! Bravissimo !

LUCIFER.

Et puis, c'est le préjugé, c'est le sophisme pur et vierge qui se rencontre sous la plume de l'aveugle de bonne foi.

Tous, excepté Belial.

Très bien ! Très bien !

BELIAL.

Mais, prince, alors nous perdons ces âmes ; étant dans la bonne foi, elles ne seront pas responsables de leurs égarements !

LUCIFER.

Si elles ne sont pas préjugées par leur faute, si rien n'a pu ébranler leur bonne foi, si leur ignorance est invincible,

oui ! elles seront sauvées ; autrement nous les verrons un jour dans cet abîme de souffrances éternelles.

Cependant, en admettant qu'elles se sauvent, nous serons amplement dédommagés par la récolte d'âmes que nous recueillerons de leurs doctrines perverses.

PLUSIEURS VOIX.

Bien dit !

CARREAU.

A propos, j'ai quelque chose à vous rapporter qui vous intéressera. Vous savez que le Saint-Père a flétri dernièrement le libéralisme catholique de la manière la plus énergique.

Nos libéraux Canadiens n'ont pas vu cela sans inquiétude ; d'autant plus que les polémiques si claires, si orthodoxes du *Nouveau-Monde* et des autres journaux ultramontains avaient déjà singulièrement alarmé nos pauvres égarés : ce qui est malheureux, très malheureux.

Or donc, leur inquiétude étant bien légitime, nos gallicans se sont réunis à Montréal et y ont tenu un grand conseil.

FUME-BOUCHE.

Et que se passa-t-il dans ce conseil ?

CARREAU.

On posa la question du salut ; chacun demanda si, en faisant la guerre à l'*autorité épiscopale* et au Syllabus, on pouvait être sauvé ?

FUME-BOUCHE.

Il y eût divergence ?

CARREAU.

Certainement ; à la fin il fut décidé que tous s'attendraient en purgatoire ; puis qu'on se présenterait en corps à la porte du ciel, avec un drapeau particulier.

PLUSIEURS VOIX.

Quel drapeau ?

CARREAU.

Le Curé Rousselot a proposé un drapeau pontifical avec l'inscription : *Bienheureux les pauvres*.....Cauchon et Fabre n'en voulurent pas.

FUME-BOUCHE. *

Nécessairement, ils ne voulurent pas passer pour des.....

CARREAU.

Le juge Baudry proposa le drapeau de la Puissance du Canada, avec l'inscription : *Seigneur pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font !*

On n'en voulut encore moins.

Enfin une proposition de Sir George, secondé par le Supérieur des Curés perpétuels, réunit tous les votes.

PLUSIEURS VOIX.

Voyons ?

CARREAU.

Ils proposèrent de se procurer une soutane de l'évêque de Montréal, surmontée de la mitre de l'évêque de Trois-Rivières d'attacher à cette bannière le *programme catholique*, les décrets de l'évêque de Montréal sur le démembrement, tous les journaux qui ont adhéré au programme, et de parsemer ça et là sur la dite bannière des feuilles du Syllabus.

FUME-BOUCHE.

Par exemple !

CARREAU.

De plus, il fut décidé que le Supérieur des Curés perpétuels ouvrirait la marche, portant le drapeau avec Sir George et Cauchon à ses côtés, et que le juge Baudry la fermerait en chantant l'hymne *des Saints Innocents*, codifiée pour la circonstance.

FUME-BOUCHE.

Pour le coup, ils formeront un cortège ravissant ?

LUCIFER.

Allons, la séance a duré assez longtemps ; plusieurs doivent éprouver le besoin de se reposer.

Séparons-nous un moment. A minuit, je réunirai la délégation pour lui donner de nouvelles instructions. Mais, avant de nous séparer, faisons retentir l'enfer de nos deux cris de guerre.

Tous.

ViveL EliberA LismeC AthoL Ique !

MoR TaluL TraM OntaN Isme !

FIN DU DEUXIEME ACTE.